

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 5 DECEMBRE 1979 - N°1008

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

A une semaine des élections prud'homales : leur enjeu politique

LIRE EN PAGE 6

Cambodge : les méthodes de Hanoï pour exterminer un peuple

LIRE EN PAGE 9

L'Iran exige un remboursement auprès des banques américaines

L'Iran exige le remboursement de dépôts effectués auprès de filiales à Londres de banques américaines. Ces capitaux gelés sur ordre de Carter portent sur une somme de plus de 3 milliards de dollars. L'Iran a entrepris des poursuites judiciaires auprès de la Haute Cour de Londres à qui la Banque iranienne demande de déclarer illégale la saisie des biens iraniens par les banques américaines.

LIRE EN PAGE 10

OVNI

L'enquête piétine. De très nombreuses disparitions restent toujours mystérieuses et inexplicables. Certes, le jeune disparu de Cergy-Pontoise, kidnappé voilà une semaine par les extra-terrestres a été rendu à sa famille. Mais on est toujours sans nouvelles d'autres disparitions signalées. Leur nombre, depuis trois ans qu'un ventripotent sévit dans notre pays, a considérablement augmenté. Des hypothèses sont avancées : certains parlent d'un « mal mystérieux », d'une « rançon du progrès ». Les autres, plus réalistes, accusent de hauts dirigeants.

Bien que les chiffres entre les divers services scientifiques penchés sur ce délicat problème soient un peu différents, il n'empêche qu'un million et demi d'emplois est toujours porté disparu, parmi lesquels des milliers d'Ouvriers Vidés Non-Indemnités.

Réformes de la Sécurité sociale, vers... L'insécurité sociale



Pollution
d'un affluent
de la Seine
QUELLE EAU
VONT-ILS
NOUS FAIRE
BOIRE ?

LIRE EN PAGE 8

Les menaces contre la santé des travailleurs ne datent pas d'hier : Simone Veil, du temps où elle était ministre de la Santé et de la Sécurité sociale avait déjà multiplié les attaques, que ce soit en matière d'hospitalisation ou de soins médicaux.

Mais depuis quelques mois, de graves menaces se sont précisées. Ce fut d'abord les mesures dites du 25 juillet, annoncées par Barrot, le nouveau ministre de la Santé, aussitôt sa prise de fonction. Un maître mot de ce ministre : « Réduire les dépenses de santé », « mettre fin aux abus »... Puis ce fut la concrétisation de « l'enveloppe globale », à savoir fixer un quota de dépenses en matière de santé (hôpitaux, Sécurité sociale...) et s'y tenir.

Dès lors, les mesures s'affinèrent, des projets de loi furent déposés, et un plan d'ensemble fut mis en place. Offensive multiforme, où aucune catégorie de travailleurs ne fut épargnée, où aucun secteur de la santé ne fut délaissé :

Les travailleurs : pour eux, plus question de se soigner correctement : soins réduits, arrêts-maladie raccourcis au maximum, flicage renforcé des heures de sortie, hausse du ticket modérateur, des cotisations sociales, et nouvelle liste de médicaments non-remboursables...

Les chômeurs : plus de couverture sociale. C'est le rapport Barrot, qui vise à supprimer l'assurance-maladie à tous les chômeurs non-indemnités par les ASSEDIC. Et ils sont des centaines de milliers dans ce cas !

Les vieux travailleurs : pour Barrot, les retraités coûtent cher ! Conclusion : faisons-les cotiser à la Sécurité sociale ! Ils l'ont bien fait pendant des dizaines d'années, pourquoi ne pas continuer ?

Ces différentes mesures, prises au nom du « déficit » de la Sécurité sociale, attaquent dangereusement la santé — déjà bien éprouvée par les conditions de vie et de travail imposées par les capitalistes — des travailleurs et travailleuses.

LIRE EN PAGE 12

1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS 1 000 ABONNEMENTS

**Grande campagne de soutien
au *Quotidien du Peuple***

1 000 abonnements de 100 F

pour 4 mois



Depuis maintenant plus de 1 000 numéros, *Le Quotidien du Peuple* est debout. Il doit le rester. Il est à peine besoin de signaler l'importance financière que revêt, pour la stabilité financière du journal, une masse significative d'abonnements. De ce point de vue, notre quotidien a besoin que cette campagne d'abonnements soit un plein succès.

Mais il y a plus. Mille abonnés supplémentaires, ce sont mille lecteurs chez qui, tous les jours, arrivent pendant quatre mois les positions des communistes. Ce sont mille travailleurs qui pourront vérifier à

quel point ce qui compte le plus pour nous, c'est leur point de vue même, leur aspiration à une autre société, ce sont mille lecteurs supplémentaires. Qui toucheront du doigt comment, à l'heure où la bourgeoisie cherche à susciter une morne résignation à la crise, l'espoir continue à exister.

Mille abonnements au *Quotidien du Peuple* : c'est une des réponses politiques que nous avons à apporter aujourd'hui.

**Pour l'existence en France d'un quotidien communiste
Abonnez-vous, réabonnez-vous, faites abonner vos amis
EN AVANT POUR LES 1 000 ABONNEMENTS A 100 F**

Nom (en capitales)

Prénom

Ville

Cadeau choisi

Date:

A retourner à :
Le Quotidien du Peuple
BP 225
75824 Paris Cedex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU470 compte n°668J

EN CADEAU

Un numéro
de *Front Rouge*



ET AU CHOIX

☐ • Un jeu de 10 dispositifs inédits sur la Chine réalisées par la délégation du CC du PCR ml

☐ • Une cassette sur la Chine : textes extraits du dernier voyage de la délégation du CC du PCR ml, musique.

☐ • Une cassette sur les luttes des sidérurgistes de Longwy : extraits de reportages des journalistes du *Quotidien du Peuple*, chansons.

1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS

1 000 ABONNEMENTS

Où en est-on à Usinor-Denain ? Rappelons que la semaine dernière, après avoir reçu 1 500 lettres de licenciements, et mutations une partie des travailleurs à l'appel du seul syndicat CGT décidait d'occuper certains ateliers de l'usine, tandis que les travailleurs d'autres ateliers continuaient le travail.

Face à l'occupation, la direction de l'usine a, en fin de semaine dernière, décrété pour une période indéterminée, la mise en chômage technique de l'ensemble des travailleurs de l'entreprise, supprimant dans le même temps le service de cars quotidiens fonctionnant habituellement, ce qui lui permet évidemment, suivant ses calculs, de mieux disperser les travailleurs.

Lundi matin à 8 heures, un meeting appelé par le syndicat CGT a réuni quelques 1 500 personnes dont une forte proportion de travailleurs d'Usinor. La très grosse majorité des grévistes s'est prononcée pour la reconduction de l'occupation durant 24 heures, un vote ayant lieu, rappelons-le, tous les jours pour décider ou non de cette reconduction.

Le syndicat CGT intervenait, appelant à refuser les mutations décidées par la direction, notamment à Dunkerque, dans les mois à venir, dans le cadre de la

seconde phase du plan de restructuration. Un représentant du syndicat CGT d'Usinor-Dunkerque, La Louette, était justement présent ; dans son intervention, il rappelait que le 95^e mort à Usinor-Dunkerque (depuis la création de cette usine) avait été un travailleur de Denain récemment muté dans le cadre du plan de restructuration et de rentabilisation actuel du trust.

Durant le meeting encore, le représentant de la section CGT d'Usinor-Denain appelait la section CFDT à se joindre au mou-

Usinor Denain

LUNDI, LES TRAVAILLEURS ONT RECONDUIT L'OCCUPATION POUR 24 H.

vement actuel. Il faut signaler à ce propos que des militants CFDT participent aux côtés des militants CGT à la forme de lutte actuelle, des militants CFDT qui condamnent la position de la CFDT de la ville de Denain quand elle dit que l'occupation actuelle ne peut « que faire le jeu du patron » ajoutant par ailleurs « qu'arrêter les hauts-fourneaux compte tenu de leur état, c'est condamner l'usine à mort dans les plus brefs délais ». Les hauts-fourneaux ayant été mis sous vapeur.

Ce qui est effectivement faux techniquement et est surtout un prétexte pour refuser, semble-t-il, la lutte.

Cela dit, cela veut-il dire que certains éléments, notamment dans le syndicat CGT sont blancs comme neige et qu'ils n'entendent pas se servir de la lutte actuelle avant tout dans un but électoral, quitte à la brader après ? Cela n'est pas dénué totalement de fondement évidemment, et c'est d'une certaine manière ce qu'explique l'union CFDT des syndicats de la métallurgie du Nord-Pas-de-Calais dans un tract, explication qui toutefois tombe à pic et lui permet de cacher son manque de propositions. Ce tract, distribué en fin de semaine dernière, dit notamment : « Comme au moment des élections européennes, la CGT s'est lancée dans une opération qui ressemble fort à l'occupation du paquebot « France ». La CFDT avait alors exprimé son désaccord avec ce type d'action suicidaire et propagandiste sans lendemain et surtout sans espérance pour les travailleurs. La CGT à la veille des élections prud'homales, a choisi le même terrain à Usinor Denain. Nous refusons ce cul de sac ».

On ne peut pas nier non plus que certaines gens

aient en vue de dénaturer le mouvement actuel quand on a vu lundi matin par exemple, certains responsables CGT diriger la manifestation syndicale, faut-il le rappeler, vers la mairie où attendaient une brochette d'élus du PCF (notamment le député local Ansart) auxquels on

allait amplement donner la parole.

La manifestation retournait par la suite à l'usine, après en avoir fait le tour. Des travailleurs, en soutien à leurs camarades grévistes débrayaient.

CORRESPONDANT



Lundi 3 décembre, dans les rues de Denain

La répression continue à la société générale de restauration (Borel)

Dans le restaurant de la Tour Fiat à La Défense, suite à un premier débrayage de 15 jours au mois de juin, la direction avait avancé des promesses qui n'ont pas été tenues.

Le personnel a donc décidé de reprendre l'action par une grève depuis le 12 novembre 1979 pour faire aboutir ses revendications. Réponse de la direction Borel :

8 licenciements dont 2 délégués du personnel CFDT. Motif : « Grève ».

Le syndicat HCRT-CFDT appelle l'ensemble des travailleurs de la restauration d'entreprise à des débrayages, les Comités d'entreprise CFDT et les travailleurs clients, dont la gestion de leur cantine est assurée par un marchand de soupe, à la solidarité avec les travailleurs licenciés par des boycott des restaurants et des pétitions auprès de :

- La société générale de restauration 72, rue Régnault - 75 013 Paris
- Du SNC (Syndicat National des Chaines) 36, rue de Prony - 75 017 Paris

Paris, le 29 novembre 1979
Communiqué syndicat HCRT-CFDT

Il y a quelques jours, le 28 novembre, Mme Giscard d'Estaing dans le cadre de son périple dans le Nord-Pas-de-Calais, était attendue à Boulogne. A cette occasion, la CGT organisait une manifestation. Plus d'un millier de travailleurs étaient bientôt rejoints par 800 lycéens des lycées Mariette et du technique qui attendaient la manifestation ouvrière, organisant un siting dans un carrefour important bloquant la circulation près d'une heure.

En fait, le ton avait été donné toute la journée par la mobilisation lycéenne, réalisée le matin même à 8 heures à l'entrée des « bahuts » par un tract signé en commun par des jeunes lycéens et l'UCJR.

Participaient à la manifestation, parmi les quelques 1200 travailleurs, une délégation d'une entreprise située près de Boulogne. Les 120 travailleurs de cette usine avaient reçu leur lettre de licenciement collectif la veille et occupent leur usine.

La manifestation fut très combative et enthousiaste. On a pu y entendre les mots d'ordres « Lycéens,

travailleurs, même combat », « aujourd'hui lycéens, demain chômeurs », « elle est pourrie la société bourgeoise », « Plan Barre et inflation, chômage et répression », « Anémone, go home », « cho, cho, cho, chômage, ras le bol ».

A la dislocation prévue à la Bourse du Travail, Bardol, sénateur du PCF ne réussit pas à dissoudre la manifestation qui repartait lycéens en tête vers la sous-préfecture. Là, malgré un siège très court, bien des questions sont soulevées. La colère, la détermination des jeunes montraient bien plus que cent discours quelle voie il fallait choisir contre les responsables de la crise et du chômage.

Une pierre brisait alors une vitre de la sous-préfecture ; il n'en fallait pas plus pour que la visite de Mme Giscard soit écourtée. A Boulogne, elle n'aura pas son « bain de foule » avec la population. Au « calvaire des Marins » qu'elle devait fleurir, une centaine de manifestants l'attendait. Cette visite était également annulée.

Correspondant
BOULOGNE

Boulogne-sur-Mer

RIPOSTE D'AMPLEUR A LA VISITE DE MADAME GISCARD D'ESTAING

- 2 000 manifestants
- 800 lycéens rejoignent les travailleurs



La jonction : les lycéens vont à la rencontre des ouvriers du port.

LUTTES OUVRIERES

REPARATION NAVALE A MARSEILLE

Alors que, côté patrons, c'est à qui tirera les marrons du feu

Les travailleurs refusent l'attentisme

• A la SPAT, actions pour le maintien du statut

IL Y A plus d'un an, le groupe Terrin, le plus important de la réparation navale, fermait et licenciait 3 500 travailleurs. Peu de temps après, les patrons des autres entreprises de réparation dénonçaient le statut des travailleurs de ce secteur. Le statut permettait, qu'à poste de travail identique, le personnel ait dans toutes les entreprises les mêmes horaires, les mêmes salaires, les mêmes conditions de travail.

C'était l'automne 1978. Deux gros coups étaient portés contre la classe ouvrière marseillaise et les familles populaires. S'en suivaient une série d'autres licenciements dans les activités annexes et les entreprises de sous-traitance (exemple : 190 licenciements en janvier 1979 à Gardella peinture navale).

Le patron venu du nord

Actuellement, il est question d'un redémarrage des deux principales entreprises de lex-groupe Terrin (la SPAT et Ateliers provençaux). Le redémarrage serait l'œuvre de Fournier, patron des Chantiers du Havre. Bien sûr, il ne serait pas question de reprendre tout le personnel, mais une faible partie seulement. Le plan de redémarrage de Fournier a reçu l'accord des pouvoirs publics mais on attend encore aujourd'hui le détail de ce plan et le détail de sa mise en place. Fournier a rencontré une fois le représentant des salariés des Ateliers provençaux et de la SPAT et n'a donné que peu d'éléments. Il apparaît cependant que Fournier, le patron venu du Nord, ne fait pas l'unanimité dans le patronat local. Il faut savoir que depuis la fermeture du groupe Terrin, l'activité des autres entreprises de réparation a nettement augmenté.

L'ESIM, petite boîte en 1978, n'a cessé de croître et de se développer. La CMR aussi, et est même en train de sous-traiter largement du travail à plusieurs autres entreprises. De même pour Paoli qui s'attaque à des travaux dépassant ses capacités traditionnelles. Toutes ces entreprises, avec Sud-Marine, n'ont pas cessé d'embaucher cette année (50 environ à la CMR) et ont multiplié les contrats temporaires et l'emploi d'intérimaires. On comprend que Fournier avec son plan de relance de l'ancien groupe Terrin peut gêner ce beau monde.

Mais le plus gêné pourrait bien être le baron d'Huart, patron des chantiers navals de la Ciotat (à quelques kilomètres de Marseille). Celui-ci n'a pas hésité à se lancer dans la réparation navale à la Ciotat qui est un chantier de construction navale. De plus, il possède quelques intérêts dans la réparation navale marseillaise. De là à dire que tous ces messieurs n'ont pas vraiment intérêt au redémarrage du groupe Terrin, il n'y a qu'un

pas... Peut-être est-ce la raison pour laquelle les choses tardent tant !

Défendre le statut

Nous disions plus haut que le statut des travailleurs de la réparation navale avait été dénoncé par les patrons à l'automne 1978. Le délai d'un an pour que la dénonciation soit applicable arrivait à terme en novembre 1979. Les travailleurs avec la CGT ont multiplié les actions pour le maintien de ce statut et contre le grignottage perpétuel que menaient les patrons.

Le week-end de la Toussaint ils ont retardé le travail de réparation d'un gros bateau (le Genova Mai) qui a pris plusieurs jours de retard. Cette action a contraint immédiatement la direction du Port autonome à relancer la négociation entre patrons et syndicats sur le maintien du statut demandé par les travailleurs. Une première réunion de la commission paritaire s'est tenue le 12 novembre. Les patrons voulaient y imposer la présence d'organisations syndicales non-représentatives dans les catégories principalement concernées par le statut. La CGT a suspendu la séance et a convoqué les travailleurs à une assemblée générale suivie d'un vote à bulletins secrets. Se sont prononcés : 664 travailleurs contre et 15 pour la participation à ces négociations des syndicats non-représentatifs. Seules la CGT et la CFDT sont reconnues par les travailleurs.

La CGT, nettement majoritaire, défend le statut et les avantages acquis sur le plan des horaires, de la semaine de travail, des salaires et des qualifications. L'action à la réparation navale marseillaise ne peut qu'aller en se développant.

• A la SAM où on parle de rachat, les travailleurs qui ont installé un campement devant l'usine, posent leurs revendications

Pour les travailleurs, maintenir la pression, éviter l'éparpillement

LES travailleurs de la SAM, de leur côté, refusent l'attentisme. Mais revenons un peu en arrière :

— C'est en septembre 1978 qu'intervient la liquidation de Terrin et le démantèlement du groupe dont fait partie la SAM. Début octobre, l'AMREP prend cette dernière « en gérance libre » (location) pour trois mois.

— A partir de janvier 1979, l'AMREP renouvelle mois par mois sa location. Du point de vue industriel, c'est du sabotage : quelle entreprise peut, dans ces conditions, être gérée, passer des marchés... ? La section CGT (qui mène la lutte depuis le début), pour préserver l'outil de travail, fait garder l'usine nuit et jour. La production est assurée, mais les pièces retenues à l'usine.

— Le 8 mai 1979, l'AMREP se retire. C'est la liquidation : 171 travailleurs sont licenciés. Le lendemain, les travailleurs arrêtent la production et occupent.

— En juillet, l'expulsion est ordonnée par les tribunaux, et effectuée début août : non sans mal pour la police et le pouvoir qui devront intervenir trois fois avant d'arriver à mettre les travailleurs dehors.

— En septembre, c'est la rentrée. La situation est difficile : aucune perspective de reprise in-

dustrielle, les travailleurs sont à la rue.

«La SAM vivra»

« La SAM vivra », c'est depuis longtemps le mot d'ordre des travailleurs de la SAM et de leur section CGT. A Marseille, tout le monde connaît la banderole qui, portant ces mots, a flotté sur la mairie et même un jour sur la ... préfecture. Dans cette situation nouvelle, les travailleurs doivent résoudre plusieurs problèmes :

— éviter l'éparpillement.
— rappeler que l'usine est à même de redémarrer (machines et hommes sont toujours là).
— être présents dans la négociation qui, un jour ou l'autre, doit avoir lieu sur le redémarrage de la réparation navale.

La solution de la section CGT : s'installer devant l'usine. C'est décidé en assemblée générale : on installe une tente et on campe. Derrière les grilles : les nerfs et leurs molosses. Devant l'usine : les travailleurs.

Cela permet de préserver cette unité créée dans la lutte, de continuer un lieu de vie sociale où détente, discussion sur l'avenir, déroulement de la lutte s'entremêlent ; de garder un lien avec les usines de la zone industrielle dans laquelle est située la SAM et avec lesquelles, à travers un soutien réciproque

lors des luttes, une solidarité s'est forgée.

Du point de vue patronal, plus personne ne voulait que « la SAM vive » :

— Fournier, qui s'intéresse à la reprise de la réparation navale, possède une entreprise concurrente. Il n'a qu'un désir que la SAM ferme définitivement.

— L'AMREP n'a utilisé la SAM que comme marche-pied pour la réparation navale et dans l'industrie locale où elle était absente. La SAM ayant joué ce rôle ne l'intéresse plus.

— Les pouvoirs publics, de leur côté, semblent n'avoir qu'une idée : faire payer aux travailleurs et à leur section syndicale, leur lutte et leur détermination.

Malgré tout cela et grâce au refus des travailleurs d'accepter l'inacceptable, des patrons locaux vont se présenter : Bogossian et son représentant Fougères, qui vient de démissionner de la direction de la Comex pour prendre le titre de directeur des opérations de rachat de la SAM. Que représente Bogossian ? Lui-même ou d'autres intérêts ? Personne n'est au clair, mais ce monsieur parle de redémarrage de la SAM avec un objectif de 300 personnes et propose un prix.

Etre offensif

A ce stade, la section CGT, qui se refuse à l'attentisme, avance cinq revendications :

— La réembauche prioritaires des travailleurs de la SAM.
— La réembauche des travailleurs du groupe Terrin qui le voudraient.

— Le départ des nerfs et des chiens qui occupent l'usine.
— La réintégration des locaux sociaux par les travailleurs de la SAM.

— Si une formation s'avérait nécessaire, qu'elle se fasse à la SAM.

La section, soutenue par l'UD-CFDT, prend l'initiative de Radio-SAM et réalise une émission où elle explique sa lutte et donne la parole aux travailleurs d'Alstom-Marseille en lutte.

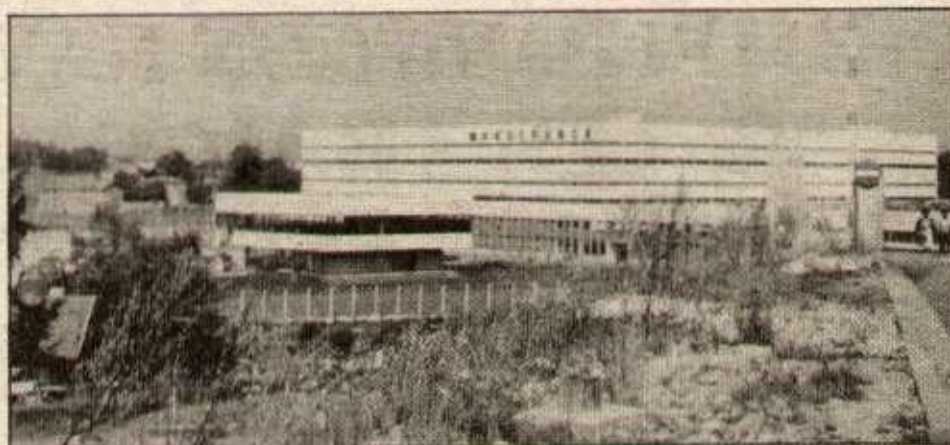
Garder l'initiative, continuer à être offensifs a été et reste la force des travailleurs de la SAM.

Aujourd'hui où se pose la question du rachat et du redémarrage de la SAM, la section CGT garde sa confiance en l'avenir pour lequel elle continue à lutter.

Correspondant HR Marseille (Quartier Nord)



MANUFRANCE A L'HEURE DES BILANS



Il y aura bientôt un an que Gadot-Clet, spectaculaire PDG de Manufrance, annonçait sa volonté de fermer la division des produits manufacturés de Saint-Etienne. Lâché de toutes parts, considéré comme « irresponsable et provocateur » par ceux-là mêmes qui l'avaient installé (la mairie de gauche !), il devait céder son fauteuil du cours Fauriel à René Mestries en janvier 1979. Pour les travailleurs de Manufrance, passés de 4 000 en 1976 à moins de 2 000 actuellement, (avec 1 000 suppressions d'emplois d'août 1978 à juin 1979), il serait temps de dresser le bilan. C'est ce qu'a pensé la section CFDT, en tout cas, en sortant une brochure « Une autre idée de Manufrance » qui rencontre un assez large écho. A l'heure où les Fédérations CFDT et CGT de la métallurgie

incitent leurs syndicats à rechercher des « solutions industrielles » négociables, l'interview de M. Neyran, délégué CFDT Manufrance, aborde des questions importantes : peut-on concilier le refus justifié d'être « gestionnaire du système » avec des propositions syndicales « pour le redémarrage de l'entreprise » ? Comment lutter aujourd'hui dans une entreprise « en sursis » ? Telles sont les interrogations essentielles des militants CFDT Manufrance et les contradictions qui traversent leur brochure. De toute évidence le débat ne fait que commencer... Il est à souhaiter qu'il traverse également, le plus largement possible, les rangs des syndiqués majoritaires de la CGT !

« Etre vigilant face aux mauvaises surprises »

Interview de M. Neyran, de la CFDT Manufrance

Propos recueillis par notre correspondant à SAINT-ETIENNE

► Quelles ont été les réactions à la diffusion de votre brochure ?

On a été heureusement surpris par l'ampleur de l'écho : 600 brochures sur la boîte même ! Jusqu'à présent, on était approuvé à une petite échelle. Là, ça discute énormément dans la boîte. Des gars nous ont dit : « Il y a un

faisait cela « pour placer des cartes »... Les gars ont trouvé cela risible : trop, c'est trop ! Nous, on estime avoir fourni une base de réflexion qui manquait jusque là... On souhaite surtout amener des réflexions, notamment sur l'intouchable mairie, y compris dans la CGT.

► Pensez-vous avoir réussi ou non à vous en tenir au « refus de se situer en gestionnaire » que vous affirmez en conclusion de la brochure ?

D'abord, il faut dire qu'on ne pense pas qu'il faut avoir une ligne défensive. De solution la moins mauvaise en solution la moins pire, où irait-on ? Aujourd'hui, regardons les problèmes concrets : on a une entreprise qui peut repartir et permettre qu'on vive de notre travail à St-Etienne. Mais si on voit la situation de crise où on était et l'état de Manufrance en mai 1979, presque moribonde, il y avait une priorité : la survie.

On a été obligé d'aboutir à un compromis dont 600 personnes ont payé le prix : 600 départs pour un espoir de survie avec le démantèlement. Sinon, c'était la fin. Empêcher cela, c'était important. On ne dit pas que c'était la victoire... On dit : autrement, c'était la fin, c'est tout. C'est dur, très dur, de payer une « note » pareille, on le reconnaît ! Et aujourd'hui encore, il y a la lutte pour la défense des emplois existants, le respect des avantages acquis et le respect du protocole qui prévoit la réembauche progressive de licenciés (selon un calendrier échelonné jusqu'en 1981). C'est quand même différent du protocole sans garantie de Gadot-Clet en 1978.

► Mais quel est le sens de vos propositions sur la marche de l'entreprise, et quand vous parlez de lutte, quelle est-elle aujourd'hui, à Manufrance ?

On veut harceler la direction pour l'accomplissement des ob-

jectifs prévus (investissements, politique de ventes, nature de la production...). On enquête dans les services pour vérifier, contrôler, afin de poser les problèmes à la direction. Car on a des doutes toujours sur sa volonté : survie ou liquidation ? Donc on vérifie sur le terrain ce qui se passe effectivement. On reste vigilant. On a l'expérience de déclarations apaisantes de l'ancien PDG Blanc, avec des mauvaises surprises au bout. On ne veut pas revoir cela.

C'est pour cela aussi que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les gens bougent actuellement à Manufrance : sur les conditions de travail, les reclassements, sur certains ateliers il y a eu des mouvements de grève. Les gens sont concernés. Ils peuvent bouger encore : sur les pertes de pouvoir d'achat. Maintenant on est passé dans la mauvaise moitié des salaires

moyens de la ville. Pour certains secteurs (Molina, et OS de la production), c'est grave.

► Et l'unité syndicale à Manufrance après vos critiques et vos propositions ?

La CGT veut faire cavalier seul : « face au patronat, une seule organisation de classe ». Mais en fait, ici, depuis qu'ils n'ont plus la mairie comme partenaire apportant des « solutions », ils n'ont plus de stratégie.

Aujourd'hui, les solutions ne viendront pas de la mairie. La CFDT peut représenter une force de proposition dans la boîte au moment où la CGT recherche une autre stratégie. Nous, on n'a pas changé de position ; c'est important pour l'avenir...

La CFDT à Manufrance

Globalement : 35 % du secteur commerce, 18 % de la division des produits manufacturés ; un point plus faible : l'entrepôt de Molina.

parfum de vérité là-dedans qu'on n'a pas senti ailleurs ». Des militants CGT ont trouvé la brochure intéressante. La seule réaction « officielle » a été celle du PCF : dénonciation dans L'Humanité, puis tract, très sec, disant qu'on

« La CFDT parle... »

En quarante pages, la section CFDT Manufrance et son Union Départementale de la Loire s'efforcent de retracer, d'une part, l'histoire mouvementée de la firme stéphanoise et des luttes qui l'ont secouée et, d'autre part, de dresser un bilan critique de la situation à l'automne 1979, avant de présenter quelques propositions syndicales sur « les conditions de survie de Manufrance ». L'historique est précis, incisif, ne ménageant personne. On y revoit les manœuvres de Durafour, mais aussi la mairie PCF qui accepte le plan de liquidation et de restructuration de Gadot-Clet à l'été 1978 ; ou la CGT et la CGC qui acceptent de discuter des « critères de départ » en mai 1979. On y reconnaît franchement que « 600 personnes ont alors payé le prix du non démantèlement de la société ». Puis c'est le terrain glissant des contre-propositions CFDT ! Là, le syndicat a toutes les peines de monde à s'en tenir aux « critiques vigilantes, pour qu'on ne joue plus avec le sort de plusieurs milliers de salariés ». La tentation des conseils de gestion est présente. La CFDT y succombe notamment en pronant « des études sur les prix et leur compétitivité », « des mesures de réorganisation des ateliers et du secteur commercial » et se trouve à plusieurs reprises en contradiction avec son « refus de se situer en gestionnaire ». C'est toute l'ambiguïté du mot d'ordre : « Manufrance peut vivre ! » qui apparaît en fait alors ! Mais cette brochure a le mérite de ne pas chanter victoire où il n'y a pas lieu et de mettre les travailleurs de Manufrance en garde : la lutte n'est pas finie pour l'emploi, les conditions de travail et les salaires. Au passage, cette leçon essentielle est tirée également : attention à « une certaine attitude syndicale qui consistait à attendre le miracle municipal et calquer son action sur l'action gestionnaire de la mairie »... Voilà qui méritait d'être dit !



LUTTES OUVRIERES

PRUD'HOMMES : LE 12, LES TRAVAILLEURS DES P.M.E. FERONT LA DIFFERENCE

Le 12 décembre, 14 millions de salariés et 2 millions d'employeurs sont appelés à élire les conseillers prud'hommes. Ce sera la première fois depuis 1962, (date des dernières élections au conseil d'administration de la Sécurité sociale), que l'ensemble des salariés sera consulté en même temps à propos d'élection à caractère syndical. Certes, dans le passé, les juges de prud'hommes étaient déjà élus, mais il n'y avait que 900 000 électeurs inscrits et 1/3 d'entre eux seulement se donnaient la peine de se déplacer un dimanche pour se rendre à la mairie de leur domicile.

Désormais, les employeurs sont tenus d'inscrire tous les salariés de leur

entreprise. Par ailleurs, il y a eu une généralisation territoriale, c'est-à-dire qu'il y aura désormais au moins autant de conseils prud'hommes que de tribunaux de grande instance, et en moyenne trois par département, avant la loi du 19 janvier, un tiers seulement du territoire national était couvert.

Dans nos éditions du 29 septembre et du 31 octobre, nous avons décrit, le fonctionnement, les réformes essentielles qu'entraîne la nouvelle loi, et les principales réactions qu'elle a suscitées. Mais il y a évidemment des enjeux directement politiques à ce scrutin.

Quelque soit le jugement adopté par les confédérations à l'égard de la loi du 18 janvier 1979 — plutôt positif pour la

CFDT, plutôt négatif pour la CGT — toutes deux, de manière différenciée se sont lancées dans la campagne.

UNE CAMPAGNE MASSIVE «POUR FAIRE PRUD'HOMME»

On ne compte plus depuis un an, et surtout depuis trois mois, les articles de la presse syndicale consacrés à la préparation de ces élections.

On y lit des passages comme celui-ci, extrait du Courrier de l'UD-CGT du Nord : «Au-delà de ce que vous faites habituellement, il faut dans l'entreprise, l'établissement, des camarades spécialement chargés de «penser» et «faire» prud'hommes même si c'est l'affaire de toute la CGT». On dit que la confédération dirigée par Séguéy aurait dépensé, en édition de tracts, d'affiches, de brochures, 1 million et demi de francs.

Au fond, cet énorme investissement en argent et surtout en forces militantes, est motivé par quoi ?

LA CONSULTATION LA PLUS LARGE DEPUIS 1962

Pour mobiliser leurs adhérents, les directions confédérales mettent en avant le fait que pour la première fois depuis 1962, leur influence va être testée de manière aussi précise que possible. Le 13 décembre 1962 s'était en effet déroulé les dernières élections générales pour le CA de la Sécurité sociale.

Certes, il existe des statistiques sur le pourcentage de voix se portant sur telle ou telle étiquette syndicale lors des élections de délégué au comité d'entreprise où de délégués du personnel.

Toutefois, ces chiffres ne constituent pas une base de comparaison satisfaisante pour plusieurs raisons et en particulier parce que des millions de travailleurs sont exploités dans des petites entreprises de moins de 50 personnes dans lesquelles il n'y a ni délégués du personnel ni comité d'entreprise. (70 % de la classe ouvrière est durement exploitée dans les PME). Les résultats du 12 ne pourront donc être comparés qu'avec les élections de 1962. Mais, il s'est passé tellement de choses depuis... La transformation de la CFTC en CFDT en 1964, les événements de mai 1968, la signature du programme commun en 1972 soutenue par la CGT et, de manière moins ouverte par la CFDT, les élections de mars 1978 et la cassure de la gauche, le 40^e congrès de la CGT, le recentrage de la CFDT pour ne citer que les plus significatives.

Si les confédérations s'intéressent à ce qui sortira des urnes, c'est aussi parce que la représentativité sert dans une certaine mesure pour la répartition des sièges, des subventions où des locaux au niveau des municipalités, du département, de la région ou au plan national. Mais là évidemment n'est pas l'essentiel. En effet, s'attendre à ce que les directions syndicales tirent argument du score réalisé pour

justifier la ligne suivie par leur confédération respective.

L'ENJEU POLITIQUE

C'est ici évidemment qu'intervient l'enjeu politique de ces élections. On sait que la CFDT par exemple met en avant son «recentrage» ligne qui selon elle tire notamment les leçons de l'échec de la gauche et du soutien que la CFDT lui a apporté. De son côté la CGT quoiqu'elle s'en défende (mal et pour cause) a dans l'opinion, l'image d'une centrale très proche du PCF. Ce n'est évidemment pas pour rien. Tout le monde a encore en mémoire la campagne fort active de la plupart des dirigeants confédéraux affiliés au PCF en faveur des positions de Marchais lors des dernières élections législatives. Séguéy «en tant que citoyen» présidait même des meetings du parti dont il est un des principaux dirigeants.

D'ailleurs l'enjeu politique apparaît encore plus crûment depuis que Séguéy, dans une récente conférence nationale du PCF, appelait les militants de ce parti à se battre pour les élections prud'homales au côté de la CGT.

Inutile de dire qu'il a été entendu. Ainsi tout récemment encore un peu plus d'une demi-douzaine de dirigeants importants du PCF dont Marchais, G. Moreau, Ansart, Fiterman lançaient un appel à voter CGT le 12 décembre.

Ces renforts venus de la place du colonel Fabien, ne seront pas forcément payants. Ainsi on rapporte qu'en Auvergne une section CFDT se contente pour toute campagne en faveur de la CFDT d'afficher les tracts du PCF appelant à voter pour la CGT...

Malgré ce qui pourrait bien être une erreur tactique de la direction du PCF, insatisfaisant du ressort insuffisant de la campagne CGT, il ne fait pas de doute que la CGT arrivera en tête et

assez largement (voir encart sur les sondages).

On peut même se demander si l'énorme investissement militant sera payant. Une campagne d'une quinzaine de jours peut-elle modifier l'image acquise par les syndicats dans la tête de centaines de milliers de travailleurs qui n'ont de ceux-ci qu'une connaissance indirecte ?

Or, ce sont ces travailleurs-là qui feront la différence.

QUEL SERA L'ECART ?

Donc, la question n'est pas de savoir qui arrivera en tête, on sait que ce sera la CGT, mais quel sera l'écart entre la CGT et la CFDT qui vient derrière.

Dans une récente conférence de presse, Maire déclarait qu'il serait satisfait si sa centrale recueillait 20 % des voix.

On a dit à un moment que nul ne savait si FO ne ravirait pas la deuxième place. Or, c'est très peu probable car la fonction publique (hôpitaux, PTT, éducation nationale...) ne participe pas à ce scrutin et c'est là que FO est la mieux implantée. Si tous les salariés votaient, il est probable qu'après la deuxième place serait très disputée.

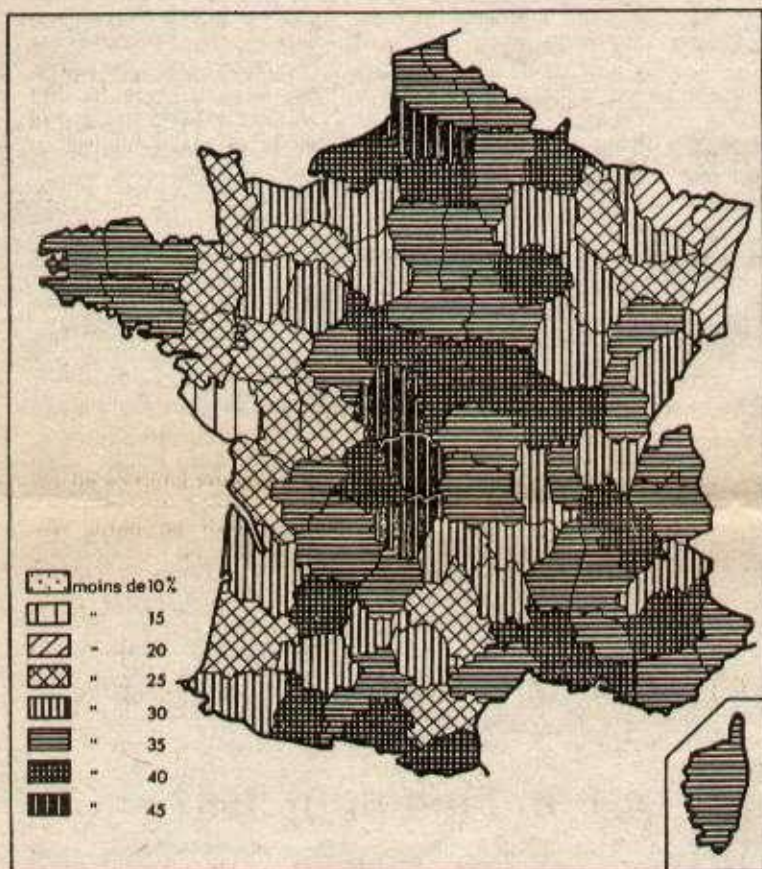
D'autant que dans bien des entreprises, le patronat accorde de larges facilités à «ceux qui sont réalistes» et tiennent compte de la crise pour formuler leurs revendications...

* En 1962, la CFTC avait obtenu 20,9 %, la CGT 43 % et FO 16,2 % des voix.

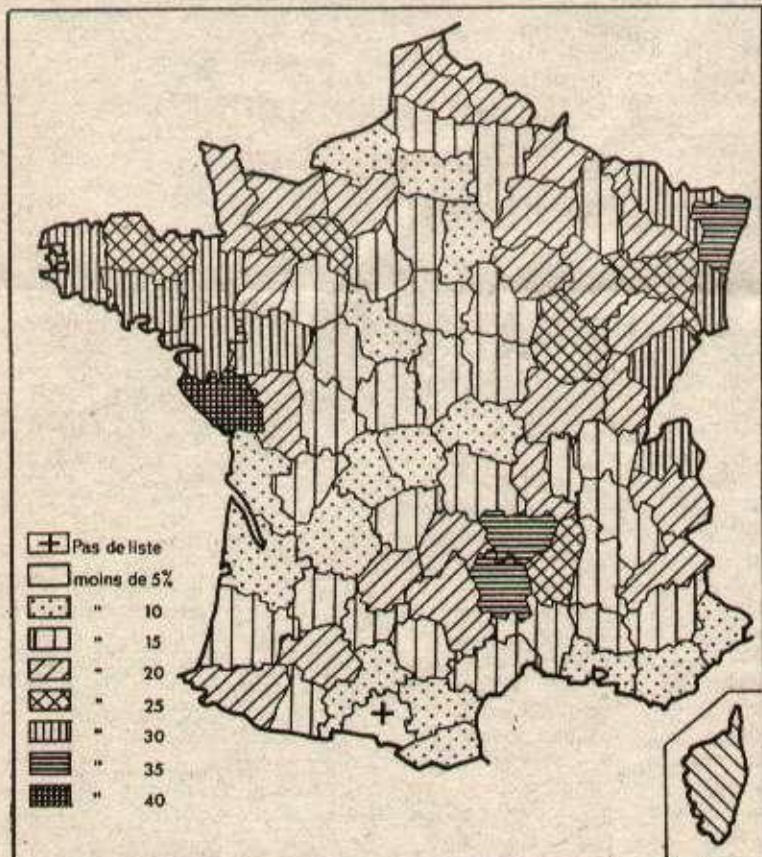
Selon un sondage réalisé pour le compte de L'Usine Nouvelle, les listes recueilleraient :

CGT :	39 %
CFDT :	22 %
FO :	10 %
CFTC :	3 %
Ne se prononcent pas :	19 %
Pas sûrs d'aller voter :	42 %

Elections à la Sécurité sociale du 13 décembre 1962
SUFFRAGES OBTENUS PAR LA C.G.T.



Elections à la Sécurité sociale du 13 décembre 1962
SUFFRAGES OBTENUS PAR LA C.F.T.C.



A titre de document, nous publions ci-dessus la carte des suffrages obtenus par la CFTC et la CGT en 1962. Des modifications très importantes dans la situation sont intervenues depuis à commencer par la mutation de la CFTC en CFDT (1964). Néanmoins, c'est le seul point de référence.

Sur la nature des candidats qui se camouflent sous l'étiquette de l'Alliance pour les Libertés Syndicales (Extrait de Syndicalisme Hebdo du 29 septembre)

«Il nous faut partout où ils se présentent débusquer ces envoyés spéciaux du patronat, souvent membres de la CSL (ex-CFT), de milices patronales, ou de groupes d'extrême droite, qui se présentent sous couvert d'apolitisme et de liberté.

Plusieurs recoupements ont permis de vérifier, que le groupe Peugeot, Citroën, Chrysler est un grand pourvoyeur de cette sorte de candidats et que certains sont même parachutés en province ou présentés dans plusieurs conseils à la fois.

On trouve par exemple en Vendée des «parachutés» habitant la Charente-Maritime ou l'Orne. A Lons-le-Saunier, deux candidats sont curieusement domiciliés à Poissy dans les Yvelines, où se trouve la plus importante des usines Chrysler. Dans le Cantal les candidats de l'ALS viennent de Charente-Maritime (...).

Jamais la popularité du Premier ministre n'a été aussi grande. Michel Rocard est l'homme le plus dynamique de l'opposition de gauche. La réélection de Giscard en 1981 est assurée. Les explications du Président de la République à propos de «l'affaire des diamants» n'ont pas été convaincantes. Voilà quelques certitudes qui nous viennent directement des sondages. Et ce ne sont là que des échantillons, puisque l'on marche en ce moment au rythme de plusieurs sondages par semaine.

Dans le petit monde de la politique bourgeoise, le sondage est devenu une religion. Il a ses exégètes, qu'ils s'appellent Carrol ou Charlot ; il y a ses adeptes inconditionnels, par foi ou par raison, comme les commentateurs politiques qui en font leurs choux-gras ; il y a même ceux «qui ne croient pas», mais qui, malgré tout, font leurs dévotions : c'est Giscard, qui après avoir souligné son désintérêt pour ce genre de chose, remarque l'autre soir à la télé que «les Français sont reconnaissants» envers Monsieur Barre ; c'est Mitterrand qui méprise les sondages que pour autant ils favorisent Rocard ; c'est Marchais qui voit dans les sondages «la preuve tangible» que les «affaires» profitent à la droite... Bref, «ils» regardent tous les

sondages, et tous en tiennent compte.

On est dès lors en droit de s'interroger sur ce qu'a été la tête de tous les hommes concernés au vu dernier en date de ces sondages, celui publié par *Le Point* en date de lundi. Un sondage «sérieux», de l'IFOP, réalisé avec un échantillon de 5 686 Français. Rappelons qu'un sondage encore plus sérieux, sur chaque circonscription, avait permis à l'IFOP-*Le Point*, en février 1978, de pronostiquer... la victoire de la gauche.

La première constatation ne paraît pas bien brillante. A la question de savoir «au total (sic), vous personnellement, qui souhaitez-vous voir président de la République en 1981 ?», 27 % des sondés répondent Giscard, 13 %

FAITES DES SONDAGES, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE

Rocard, 10 % Mitterrand et Marchais, etc. Voilà qui paraît explicite : 73 % ne «souhaitent pas, personnellement» que Giscard soit président, 87 % ne souhaitent pas que Rocard, etc. Mais vous avez compris que le but du sondage n'était pas de démontrer cela. D'où la question inverse : «Voici une liste de personnalités. Pour chacune d'entre elles, dites-moi si vous savez dès maintenant qu'en aucun cas vous ne voteriez pour elle si elle se présente à l'élection présidentielle ?». Là, renversement complet. Seuls 33 % des sondés assurent qu'ils ne voteront «en aucun cas» pour Rocard, 38 % pour Giscard, 43 % pour Mitterrand, etc.

13 % seulement des Français «souhaitent» que Rocard soit président, mais 67 % «n'excluent pas» de voter pour lui. Faute de mieux, sans doute.

La première impression négative étant rattrapée, il convient de définir «en positif» le président. D'où la question sur «les qualités personnelles pour être président un jour». Là, c'est un plébiscite : il se trouve même 11 % des sondés pour estimer que Fabre, le pharmacien, a les «qualités pour». Mais c'est Giscard qui l'emporte, haut-la-main : 71 % d'opinions favorables, contre 53 % à Rocard, et 50 % à Mitterrand. De quelles «qualités personnelles» s'agit-il ? Mystère ! Pas

des qualités politiques, en tout cas, puisque, autre réponse, 42 % des sondés estiment que le «bilan global» de Giscard est «plutôt négatif».

Bref, nos sondages tournent autour du pot. Ce qui leur importe, à eux et à ceux qui ont commandité le sondage, ce sont les «intentions de vote». Les choses redevennent ici logiques, au vu des précédents tests de ce genre : Giscard l'emporte dans tous les cas, avec plus ou moins d'aisance selon qu'il a en face de lui au second tour Mitterrand ou Rocard.

Les conclusions d'un tel sondage sont d'une limpidité telle qu'elle n'échappera à personne : 57 % des électeurs voteront Gis-

card au second tour, mais 62 % auraient pu le faire, tandis que 71 % estiment qu'il a les «qualités personnelles» requises : cela dit, 42 % estiment que son bilan est négatif, et seuls 27 % souhaitent le voir président.

Alors, dérisoires, les sondages ? Simples exercices de l'esprit destinés à faire vendre les journaux et à donner du travail aux commentateurs ? Hélas non. Parce que de par leur aspect spectaculaire («la lecture de l'avenir») les sondages contribuent à façonner «l'opinion». Ils sont aujourd'hui une des armes essentielles des médias de la bourgeoisie.

Nicolas DUVALLOIS

Après Vitry, Bobigny

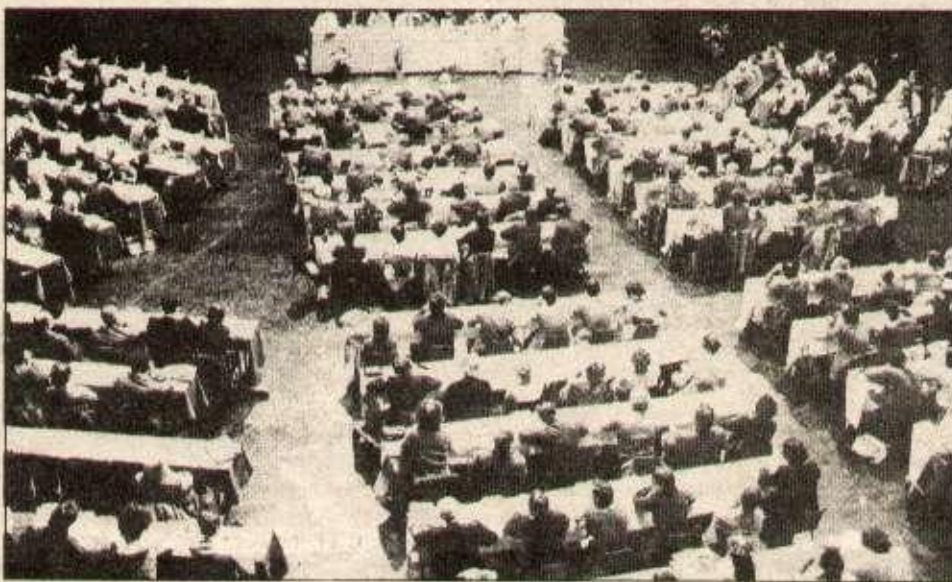
LE PCF ESSAIE D'OCCUPER SES INTELLECTUELS

Le PCF nous annonce une naissance, celle de l'Institut de recherches marxistes, qui fait fusionner l'Institut Maurice-Thorez et le Centre d'Etudes et de recherches marxistes, conformément aux décisions du 23^e congrès. Un cadre où des recherches pour-

ront être menées par des intellectuels «communistes ou non communistes», selon le compte-rendu d'une réunion préparatoire qui a regroupé environ 1 500 intellectuels le week-end dernier à Bobigny.

La mise en place du nouvel organisme touche à un point crucial de la politique du PCF, celui de son rapport à ses intellectuels, souvent marqué de contradictions difficilement résolues. La création de l'IRM tend à s'affronter à ce délicat problème. Il faut noter tout d'abord que l'IRM procède de la fusion de deux organismes, dont l'un, le Centre d'études et de recherches marxistes (CERM) était toujours suspect de mauvais esprit. Elleinstein en était jusqu'à présent directeur adjoint. L'un des effets de cette fusion pourrait être, en premier lieu, de noyer les intellectuels contestataires dans un ensemble où ils auraient beaucoup plus de difficultés pour acquérir des positions de force.

En second lieu, le nouvel organisme se veut «ouvert» : pourront participer à ses travaux des intellectuels du PCF ou non, sans qu'ils soient tenus, affirme-t-on, de défendre dans leurs recherches la ligne du PCF : «Il serait tout aussi stérile, déclare Francette Lazard, directrice du nouvel institut, de demander à l'Institut de recherches marxistes de fournir une caution théorique à la politique du Parti communiste français que de stériliser le champ du travail de recherche par l'apologie — ou la discussion critique — de sa politique».



Une précédente réunion d'intellectuels du PCF, en décembre 1978, à Vitry

Une ouverture et ses limites : une volonté affirmée de ne pas obliger les intellectuels participants à cautionner tout aspect de la ligne du PCF, mais à condition de ne pas non plus en développer une critique systématique.

CHERCHER, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE

Cette volonté d'«ouverture» s'est concrétisée au cours des débats, lorsque, par exemple, Christine Buci-Glucksmann réclamant qu'on se préoccupe davantage des revendications spécifiques des femmes, promesse lui était

immédiatement faite qu'on allait prochainement organiser un colloque sur la question.

Cette attitude «ouverte» recèle une ambiguïté évidente : n'est-ce pas une manière de rejeter dans le ghetto des discussions d'intellectuels, sans influence possible sur la ligne du PCF ? Ce qui pourrait permettre à la direction, lorsqu'un problème délicat se trouve posé à l'intérieur du PCF, de remettre sa solution à plus tard, eu égard au fait que la question serait en commission, et soumise à la «complexe» discussion entre «spécialistes».

Cette ambiguïté fondamentale est sans doute la

cause de plusieurs absences remarquées, celle d'Elleinstein, parti à Mexico pour participer à un colloque sur l'eurocommunisme, aux côtés de Carillo et de Chevènement, mais aussi celles d'Althusser et de plusieurs de ses proches (Labica, Balibar). Et une certaine contestation était également présente dans les couloirs de la réunion de Bobigny, où l'affaire Fiszbin était longuement commentée, comme elle l'a été dans plusieurs conférences d'arrondissement tenues le même week-end à Paris, et dont certaines furent houleuses.

François NOLET

Le centre-gauche courtoisé

Labbe constate les convergences du RPR avec le centre-gauche, ou plus précisément avec son électoralat. Lecanuet, à l'issue du congrès du MDSF, table sur une aggravation des contradictions internes au PS pour envisager le ralliement de tout ou partie des socialistes à la majorité. Pour sa part, Jean-Pierre Prouteau, président des clubs République et Démocratie, poursuit lui aussi ce rêve insaisissable : «re-construire le centre gauche». Au service de cet objectif, caressé depuis la fin du MRP, M. Prouteau compte que son club présente aux municipales de 1983 des candidats sur des listes de toutes tendances politiques, PCF excepté.

Sondage pour 1981

Selon un sondage IFOP-*Le Point*, Giscard serait réélu au second tour quel que soit le candidat présenté contre lui. Il obtiendrait 64 % des voix face à Marchais, 57 % face à Mitterrand et 53 % face à Rocard. Ces chiffres sont plus nettement favorables à Giscard que ceux des sondages précédents, qui donnaient un score plus serré en cas de duel Giscard-candidat socialiste.

Violentes critiques d'Elleinstein envers la direction du PCF

Après avoir estimé «globalement positif» le 23^e congrès, Elleinstein repart en guerre contre la direction du PCF. Dans une longue interview publiée mardi par *Le Matin*, Elleinstein dresse «un constat d'échec» de sa tentative «de collaboration avec la direction». Les critiques font feu de tout bois ; elles concernent la réaction de *L'Humanité* à propos de l'affaire Boulin, réaction jugée «peu convenable» ; elles concernent aussi le refus par la direction du PCF de publier les lettres de démission de Fiszbin ; là-dessus, Elleinstein risque une comparaison : «Cela me rappelle un peu le Parti communiste tchèque dans la période Novotny-Dubcek, et même du printemps de Prague. Il y a eu Dubcek, c'est un peu Fiszbin. Et puis, il y a eu les Husak, c'est Paul Laurent, c'est Malberg, pour ne pas parler de ceux qui font les Bilak». Autres critiques : celles qui portent sur la politique extérieure du PCF, notamment à propos du soutien apporté par Marchais à la présence de troupes vietnamiennes sur le sol cambodgien. Elleinstein dénonce enfin les manœuvres de la direction à propos du nouvel hebdomadaire à destination des intellectuels : les membres du comité de rédaction se seraient mis d'accord sur un titre, «*Regards*», avant d'apprendre trois jours plus tard qu'il s'appellerait «*Révolution*».

Enfin, Elleinstein, qui reste fidèle à ses options «eurocommunistes», estime que la gauche va «à la catastrophe» en 1981, vu la position de la direction du PCF et vu les dissensions internes au PS.

INFORMATIONS GENERALES

Un affluent de la Seine pollué...

Une rivière assassinée. C'est l'Yerres. Petit affluent de la Seine qui traverse les départements de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et du Val-de-Marne. Assassinée sur 25 km, vidée de ses poissons, de ses insectes, et peut-être de sa flore. Et la « vague polluante » continue son chemin, en direction de la Seine. Elle est désormais à Villeneuve-Saint-Geor-

Cela, c'est le communiqué officiel de la Préfecture. Mais de quelle usine s'agit-il ? Quelle est la nature du produit (ou des produits) déversé ? Comment cela s'est-il passé ? A ces questions, pas de réponses. Black-out total. Ni le nom du pollueur, ni le produit et sa

véritable toxicité, n'ont jusqu'alors été révélés. C'est le silence côté préfecture, côté ministère de l'environnement, les assurances sur l'absence de danger. Et pourtant !

CURIEUX NETTOYAGE

Dix jours après son déversement dans l'Yerres, la « vague polluante » est tout aussi nocive et destructrice qu'au premier jour. Et contrairement à ce qu'espéraient les spécialistes du Centre Anti-Pollution de Melun, la nappe ne s'est pas diluée au fil des kilomètres mais continue de « rouler » sur le fond, poussée par le courant, détruisant tout sur son passage... Puisque la préfecture fait le silence, répondons aux questions posées. Le pollueur, c'est la fabrique de peinture et de vernis « Lylame ». Une petite usine

ges, menaçant très sérieusement la Seine, et donc la distribution d'eau potable en région parisienne.

Rappelons les faits. Il y a maintenant un peu plus d'une dizaine de jours, à la suite du déménagement d'une usine de peinture, une quantité importante de produits toxiques fut déversé dans l'Yerres.

qui vient d'être vendue et qui est transformée en entrepôt de matériel d'isolation. C'est au cours du « nettoyage » des locaux qu'une vingtaine de fûts de produits chimiques divers ont été déversés sur le sol tout autour de l'usine. L'infiltration a fait le reste, contaminant un petit ruisseau, puis l'Yerres...

Quant à la nature des produits polluants, les laboratoires, penchés sur le problème, cherchent toujours à l'identifier exactement. Il semble d'ailleurs que lorsque la police a saisi les fûts incriminés, quelques étiquettes ont été subtilement soustraites... Toute supposition sur une extrême nocivité des produits déversés et donc de leur non-publicité serait dès lors très plausible...

PLUS DE DANGER, DIT LE MINISTRE...

« Une grande partie de l'eau qui alimente la banlieue sud de Paris n'est plus puisée dans la Seine depuis le 30 novembre, mais est désormais fournie par d'autres sources de captage » vient d'indiquer le ministère de l'environnement. Ce qui revient à affirmer qu'il n'y a plus de danger en alimentation d'eau potable dans la région parisienne.

Ceci dit, « grande partie » signifie quand même qu'une partie de l'eau destinée à la consommation en eau potable provient encore de la Seine, dont l'un des affluents, l'Yerres, est une rivière qui roule une « vague polluante »... Et n'oublions pas qu'à l'heure actuelle, seul un traitement ordinaire de l'eau de consommation est

Une liste déjà beaucoup trop longue

Les exemples de pollution de l'eau par des industriels sont innombrables. En dresser la liste serait dresser un réquisitoire sans appel contre les capitalistes gros ou petits d'ailleurs, qui déversent leurs eaux usées, leurs produits inutilisables, sans parler des « fuites accidentelles » de poisons divers — dans les rivières et les fleuves.

Pour mémoire, rappelons simplement le déversement de vingt tonnes d'acroléine par l'usine PCUK de Pierre-Bénite à Lyon en juillet 1976 dans le Rhône. Des milliers de poissons en sont morts, et le Rhône fut pollué gravement sur près de 150 km.

D'ailleurs, les usines chimiques ont des responsabilités écrasantes en la matière : pollution de la Moselle en juin 1976 par du cyanure. En 1973 et 1974, déjà, du cyanure avait été découvert en quantité importante dans la région de Nancy. Pollution du Rhin en 1976 par du trichlorobenzène déversé par le trust chimique Sandoz. Pollution de la Loire vers Tours, par une usine fabricant du chlore...etc. Sans compter les déversements « accidentels » de fuel, monnaie courante dans beaucoup de zones industrielles.

Santé

VICTOIRE A BREST : 6 MILLIARDS ARRACHES AU MINISTERE

Le ministère de la Santé vient d'accorder une rallonge de 6 milliards d'anciens francs au budget du centre hospitalier régional, pour y construire le « pavillon de la mère et de l'enfant ». C'est grâce à la lutte que la population de Brest a menée que cette rallonge budgétaire a pu être arrachée. Dans les Hauts-de-Seine un budget supplémentaire de 300 millions de centimes a dû être accordé pour l'hôpital Louis-Monier de Colombes. A Créteil (hôpital intercommunal) on parle de dérogation aux mesures gouvernementales. A Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) une grève est en cours depuis le 15 novembre à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard. En effet il faut exiger partout des budgets supplémentaires, l'embauche des effectifs nécessaires et l'annulation des mesures du gouvernement. Pour le seul secteur psychiatrique 60 000 lits doivent être supprimés dans le cadre du 8^e plan.



pratiqué contre le polluant.

CAPITALISTES : POLLUEURS

Ces menaces posent évidemment le problème de l'alimentation en eau de la région parisienne. C'est effectivement un problème gigantesque. De par les quantités d'eau prélevées, comme de leur qualité.

A l'origine, l'alimentation en eau de Paris était assurée par les nappes phréatiques. Ces nappes sont d'immenses réserves d'eau souterraines, dont l'eau a été filtrée, par son passage dans les différentes couches du sol. Seulement, malgré leur taille, elles ne suffisent plus à fournir Paris. Il a donc fallu s'alimenter directement dans la Seine, dans la Marne... Des usines de traitement ont été construites, et des procédés modernes de traitement mis en œuvre : principalement par l'ozone et le chlore. Traitements énergiques d'ailleurs : par exem-

ple, si les doses de réactifs à ajouter à l'eau étaient en 1960 de 2 grammes de chlore et 20 grammes de sulfate d'aluminium par m³ d'eau, ces chiffres atteignaient en 1975 8 et 90 grammes ! Quatre fois plus !

Quant à la pollution de ces eaux, indiquons par exemple qu'une étude réalisée il y a dix ans par l'Agence de Bassin Seine-Normandie indiquait que sur près de 2 millions de tonnes de produits polluants, 25% seulement étaient traités et 75% rejetés dans le milieu naturel, en majeure partie dans les eaux de surface... Comment s'étonner dès lors de ce spectacle atroce de milliers de poissons morts, ventre à l'air ? Comment s'étonner de ces rivières assassinées, par le cyanure ou le chlore ? Mais surtout comment accepter que les rivières et les fleuves soient considérés comme des poubelles par les capitalistes ?

Michel BERTEL

REEDUCATION NATIONALE (1)

Vous manifestiez ? Purgez votre peine maintenant !

La répression qui frappe les travailleurs, n'épargne pas le personnel de l'Education nationale.

S'achemine-t-on vers une systématisation d'interdictions professionnelles pour délit d'opinion ?

Christiane et Jean-Claude ont été interpellés lors des obsèques de Goldman. Juchés sur des grilles avec nombre de manifestants, ils ont été repérés par des flics et interpellés entre autres pour dévatement.

Ici commencent les déclarations embrouillées des flics. L'un a vu Christiane avec un pavé puis deux pavés dans la main. Il faut savoir. De toute manière, pour qu'il y ait accusation, les flics doivent prouver que ces pavés ont été lancés, or ils sont incapables de le faire.

Ensuite, au poste, comme me le disait Christiane, les flics ont gardé dans une enveloppe son coupe-ongles et un tout petit canif, ils ont essayé de faire passer ces objets, somme toute d'usage courant, comme armes prohibées...

Le 18 octobre, la 24^e chambre correctionnelle de Paris a rendu son verdict : 15 jours de prison avec sursis et 300 F d'amende et... l'inscription au casier judiciaire B 2 de cette condamnation. Christiane et Jean-Claude ont déposé une requête, à ce jour la situation en est toujours là.

Que peut-il se passer avec cette inscription au casier judiciaire ? Tout bonnement l'impossibilité à tout jamais pour Christiane et Jean-Claude de devenir fonctionnaires. C'est en

effet le but que s'est assigné le procureur, il n'a pas dissimulé ses intentions dans son réquisitoire, il a même détourné de leur sens les propos des professeurs de faculté de Christiane et de Jean-Claude, seuls témoins de moralité autorisés à déposer, en expliquant « qu'étudiants particulièrement brillants », cela se traduisait dans son jargon de réactionnaire en « dangereux intellectuels de gauche et d'extrême-gauche ».

En clair, le procureur refuse à des jeunes étudiants l'accès de la fonction publique parce qu'ils sont antifascistes et l'affirment en manifestant.

C'est cela correspondre ou ne pas correspondre au profil de fonctionnaire. Ce n'est pas pour rien que dans les concours de recrutement d'enseignants, il y a à présent des

entretiens pour « confronter les candidats avec un profil idéal du fonctionnaire ».

Mais une autre juridiction est mise en place depuis le 23 avril 1979, qui autorise les différents ministères à prendre le relais de la sanction là où la justice a abandonné. Voici la lettre du Garde des Sceaux aux procureurs généraux et aux procureurs de la République concernant l'exclusion de la mention des condamnations du bulletin n° 2 du casier judiciaire :

« Certains parquets, lorsqu'une telle exclusion est ordonnée dans des arrêts ou jugements condamnant les aspects des agents publics s'abstiennent d'adresser aux administrations des avis de condamnation et refusent de communiquer à celles-ci la copie des

décisions. (...) L'action disciplinaire est indépendante de l'action publique, l'organe de discipline restant libre d'infliger une sanction alors qu'une décision de non-lieu, de relaxe, d'acquittement aurait été rendue après exercice de l'action publique. »

Concrètement, l'éducation nationale peut châtier des fonctionnaires sur des faits qui ne relèvent pas de sa compétence. Dans le cas de Christiane, qui est à la fois étudiante et surveillante, la suspension de sa fonction avec traitement déjà opérée depuis son interpellation, peut se transformer en radiation définitive si sa condamnation figurait à son casier judiciaire et si la circulaire du ministre de la Justice était appliquée.

Nathalie VILLOTIERS

CAMBODGE : les méthodes de Hanoï pour exterminer un peuple

La colonisation développée aujourd'hui par le Vietnam n'est pas une colonisation «classique», c'est une colonisation de peuplement où, dans des régions de plus en plus nombreuses du Cambodge, les colons vietnamiens prennent progressivement la place des paysans khmers. Depuis janvier 1979, non seulement 500 000 Cambodgiens ont été tués à la suite des opérations militaires vietnamiennes, qui vont des bombardements massifs aux épandages de produits toxiques (comme faisaient hier les Américains au Vietnam,) mais aussi 500 000 autres Cambodgiens, au moins, sont morts de la famine provoquée par la destruction des cultures et l'accaparement des richesses naturelles du pays par le Vietnam.

Toutes les forces, toutes les personnalités patriotiques du Kampuchea, qu'elles se réclament ou non du Kampuchea démocratique, sont aujourd'hui catégoriques — et Norodom Sihanouk l'a rappelé encore mardi dernier sur *Antenne 2* — ce qui se passe aujourd'hui au Cambodge est une guerre de génocide total menée par le Vietnam, avec l'appui de l'URSS.

Nous publions ici quelques-unes des révélations que vient de faire la mission permanente du Kampuchea démocratique auprès des Nations Unies, à Genève, sur la guerre vietnamienne.

«TOUT TUER, TOUT BRULER, TOUT DETRUIRE»

DOCUMENTS - MISSION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Suite de ce que nous avons publié dans notre édition datée du 1^{er} décembre

Ateliers de la gare de Phnom Penh démontés et envoyés au Vietnam

La mise à sac de tous les biens de l'Etat et du peuple du Kampuchea par l'occupant vietnamien se poursuit de façon systématique.

Au début du mois d'août 1979, la clique Le Duan a envoyé une trentaine d'«experts vietnamiens» à Phnom Penh sous le prétexte de rouvrir la voie de chemin de fer Phnom Penh - Kampong Som. Mais en fait, ces derniers ont démonté tous les équipements des ateliers de réparation et les ont expédiés au Vietnam. Ces ateliers avaient été réparés et remis en fonctionnement depuis 1976 par les ouvriers révolutionnaires.

Depuis leur entrée à Phnom Penh, les troupes vietnamiennes d'agression démontent et envoient au Vietnam une à une les usines, le matériel des ateliers de réparation, des chemins de fer et des chantiers navals, les équipements hospitaliers, etc. Tous les entrepôts sont vidés.

La mise à sac la plus récente

est celle de l'usine de confection des vêtements de Aur Russey, d'où 8 000 machines à coudre ont pris le chemin du Vietnam.

Le coup des «techniciens vietnamiens» septembre 1979

Hanoï envoie à Phnom Penh à grands renforts de publicité des «techniciens», «ouvriers» et autres «spécialistes» chargés soit de «former», soit de «réparer» des usines. Mais plutôt que des techniciens, ce sont des pilliers qu'elle envoie. A la liste déjà longue des usines et installations diverses que ces «techniciens» ont démontées et emportées au Vietnam, s'ajoutent dernièrement, le générateur d'électricité situé près de l'hôpital des bonzes, l'usine de couvertures de Stung Meanchey, la décoration et la fabrique d'huile de son au Kilomètre 6.

Pillage des vestiges artistiques et culturels

Dès que ses troupes ont occupé Phnom Penh, la clique Le Duan a ordonné le pillage de tous les objets d'art : antiquités, sculptures et statues de Bouddha en or, en argent et en jade entreposées dans les musées de Phnom Penh et à la Pagode d'Argent qui sont le symbole de la civilisation, de la culture et de l'art du Kampuchea. Ce faisant, les agresseurs vietnamiens s'attirent les plus vives condamnations de l'opinion mondiale. La clique Le Duan n'en continue pas moins de convoiter les trésors restés dans les pagodes Langka, Botum, Unalom, Moha Montrey,

et autres. Usant d'une nouvelle ruse, le 19 septembre dernier, elle a envoyé des soi-disant «bonzes» vietnamiens effectuer une visite à Phnom Penh puis, saisissant l'occasion de la fin de la visite, elle a demandé à ses fantoches à Phnom Penh de leur faire «don comme souvenir» de tous les Bouddhas en or, en argent et en jade (...)

Les journalistes étrangers sont unanimes pour attester qu'au Vietnam, les vitrines des magasins d'antiquité se parent bien des statues khmères pillées d'Angkor.

Instructeurs soviétiques

A Battambang, août-septembre 1979

Les agresseurs vietnamiens viennent d'ouvrir un centre de pacificateurs et d'espions à Battambang. Les stagiaires sortant de cette école se feront passer pour des cadres révolutionnaires chargés d'accueillir les combattants qui ont perdu le contact avec leur unité, ou de s'infiltrer parmi les réfugiés de guerre qui iront en Thaïlande pour y mener des activités subversives et détruire les cultures, les stocks, etc. Trois instructeurs soviétiques y donnent des cours sur les techniques d'espionnage, de noyautage et de sabotage de divers postes, stocks, bâtiments,

etc. Le mot de passe est XS 008.

Ces préparatifs sont le prélude à de vastes opérations de ratisage pendant la saison sèche qui seront plus sauvages et plus dévastatrices que les précédentes et qui dépasseront le cadre du Kampuchea pour s'étendre en Thaïlande.

A Sisophon, fin octobre 1979

Une division vietnamienne encadrée de conseillers soviétiques est en train de ratisser le district de Sisophon, fin octobre, notamment, les villages frontaliers avec la Thaïlande. Les agresseurs brûlent tout y compris les

Epandage de produits chimiques toxiques par les avions vietnamiens

• A Phnom Reach Tong, Kompong Speu, fin juillet, fin août 1979

Les 25 et 26 juillet et les 25 et 29 août derniers, des avions vietnamiens ont effectué des épandages de produits chimiques toxiques sur le mont Phnom Reach Tong, au nord de Kirirom causant la mort de trois femmes âgées, deux enfants de onze ans et trois enfants de trois ans. De plus, de nombreuses personnes dont la majorité sont des vieillards, des femmes enceintes et des enfants, ont été empoisonnées par ces produits. Les victimes présentent les symptômes suivants : brûlures de la peau (comparables à celles provoquées par le feu), vomissements, étourdissements, fièvres, entraînant la mort si des soins ne sont pas apportés à temps.

• A Andong Toek, Thmar Baing, Koh Kong, 5 et 6 septembre 1979

Les 5 et 6 septembre 1979, un avion vietnamien a épandu des produits chimiques toxiques à Andong Toek et à Thmar Baing, dans la province de Koh Kong. Une femme âgée de 60 ans, trois enfants et deux femmes enceintes ont été tués et dix autres personnes sont dans un état grave. Les effets des produits sont les suivants : sensation glaciale sur la peau, suivies peu de temps après de fortes chaleurs puis la victime tombe malade, atteinte de fièvre cérébrale.

• Près de la frontière thaï, de l'arsenic dans le cours d'eau, septembre 1979

Les agresseurs vietnamiens ont effectué de nouveaux épandages aériens de produits chimiques toxiques près de la frontière Kampuchea-Thaïlande, causant de nombreux morts et de nombreux cas d'empoisonnement. Dans certains endroits ils ont épandu de l'arsenic dans les cours d'eau et dans d'autres endroits, ils ont épandu des produits chimiques liquides qui, en touchant le sol, se transforment en gaz mortel.

paniers et autres menus objets ménagers. Ils détruisent toutes les cultures, allant jusqu'à arracher les touffes de citronnelle et les pieds de piment plantés près des maisons. Récemment, ils ont

attaché par le cou 32 personnes comprenant uniquement des vieillards, des enfants et des femmes qui n'ont pu s'échapper et les ont massacrés sauvagement.

les agresseurs vietnamiens ont rafé les jeunes filles, les violent et les livrent aux nouvelles troupes. Révoltés, la population et les gardes d'auto-défense enrôlés de force ont riposté. Au cours des cinq premiers jours, les gardes d'auto-défense ont lancé des grenades sur les agresseurs à sept reprises et la population a lancé trois attaques. L'ennemi a eu plusieurs dizaines de tués et blessés.

L'enrôlement des Laotiens dans la guerre

Le 1^{er} septembre 1979, deux régiments laotiens ont été envoyés en renfort dans la région comprise entre la frontière Kampuchea-Lao et la plaine de Srê Veng, tandis qu'un contingent de 750 soldats est arrivé à Siempang, portant l'effectif total à 1 500. Ces troupes lancent une deuxième opération de ratisage de grande envergure appliquant la sinistre devise des «trois tous» : tout tuer, tout brûler, tout détruire. Elles se livrent à des massacres d'extermination contre la population. Elles assiègent tous les villages et interdisent de planter quoi que ce soit. Elles détruisent toutes les cultures et dans les villages font la razzia de tout, les assiettes et les cuillères y compris. De toutes les cultures, obtenues au prix de la sueur, de tous les autres biens

personnels, même les menus objets d'usage courant, il ne reste rien. Des familles entières, voire des villages entiers sont décimés et exterminés. La population est dépossédée au sens le plus strict du mot et est menacée de famine.

Renforts de soldats laotiens à Voensay, ...

Du 1^{er} au 11 octobre 1979, Hanoï a envoyé des soldats lao à Stung Treng, s'ajoutant aux deux régiments lao envoyés début septembre pour stationner au nord de Voensay et Siempang. Ces nouveaux renforts ont été amenés par 400 camions et aéroportés par hélicoptères au rythme de trois voyages par jour. Avec l'arrivée de ces derniers,

L'accaparement des aides humanitaires

Il est maintenant connu de tous que les envahisseurs vietnamiens à qui ont été remises des aides humanitaires, les ont revendues à la population moyennant paiement en or comme ils le font envers les réfugiés vietnamiens des «boat people». Ils les ont également distribuées à leurs soldats de sorte que certaines aides humanitaires ont participé involontairement à renforcer les troupes d'agression vietnamiennes pour massacrer la population du Kampuchea. (...)

INTERNATIONAL

IRAN

Nouvelles révélations

Des documents mettant en cause trois diplomates américains

Les étudiants islamiques qui contrôlent l'ambassade américaine à Téhéran ont rendu public depuis samedi 1er décembre, les documents mettant en cause les trois diplomates américains qui avaient trouvé refuge au ministère iranien des affaires étrangères.

UN de ces documents est particulièrement accusateur puisqu'il apporte la preuve de l'activité déployée par ces diplomates directement pour le compte de la CIA. Il s'agit d'un télégramme ultra-secret signé par le chargé d'affaires américain Laingen et adressé en août dernier aux services secrets des Etats-Unis. Dans ce télégramme, Laingen donne en particulier son accord à la nomination de deux représentants de la CIA comme deuxième et troisième secrétaires à l'ambassade ; il aborde également le problème des moyens à mettre en œuvre pour camoufler en diplomates les agents d'espionnage qui seraient désormais amenés à opérer en Iran.

On sait que cette révélation vient après d'autres émanant des documents saisis à l'ambassade US. Parmi ceux-ci, il y avait aussi bien des scénarios de « soulèvements » pour ramener au pouvoir Chapour Bakhtiar, le dernier chef de gouvernement du Shah, que des « calculs » faits sur les réactions possibles en Iran en cas d'accueil du Shah par les Etats-Unis. Les étudiants qui ont présenté le document mettant en cause Laingen, ont annoncé que d'autres documents seraient divulgués dans les jours qui viennent.

UNE ACCUMULATION DE PREUVES

On imagine aisément que les étudiants qui contrôlent l'ambassade ne doivent pas avoir beaucoup de difficultés à accumuler les documents mettant en cause le rôle de l'impérialisme américain et la perpétuation de ses manœuvres de subversion depuis la chute du

Shah. La duplicité de l'impérialisme américain est assez manifeste pour que le « spécialiste » du Figaro, Thierry Desjardins, ne trouve à regretter que le manque de vigilance... de la CIA. « Pièce évidemment un peu compromettante », dit-il, à propos du document mettant en cause Laingen, et dont l'authenticité peut difficilement être contestée. On s'étonnera, d'ailleurs, que l'ambassade ait gardé de tels documents qui, c'est même précisé sur le télégramme, doivent être détruits après lecture. La bureaucratie de la CIA va coûter cher aux otages ».

De ce point de vue, les révélations faites ne sont pas une surprise. Elles sont en tout cas largement utilisées pour confirmer une attitude intransigeante vis-à-vis de toute négociation ; elles ont même servi, semble-t-il, à désavouer certains propos du nouveau ministre iranien des affaires étrangères, Sadegh Ghotbzadeh, qui avait laissé entendre que les diplomates réfugiés dans son ministère n'étaient pas forcément prisonniers.

LES POSSIBILITES DE CONCERTATION

En attendant, le ministre iranien a tenu à souligner qu'il ne rejetait pas toute possibilité de concertation avec les Nations-Unies. « Contrairement à ce que l'on prétend, a-t-il notamment déclaré ce lundi, nous n'avons pas rompu avec le Conseil de sécurité. Je me suis entretenu aujourd'hui au téléphone pendant une demi-heure avec le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim. Je lui ai dit que nous espérons que le Conseil de sécurité discuterait enfin des ori-

gines de la crise et pas seulement de ses effets. Si le Conseil doit adopter à sa prochaine réunion une résolution équilibrée, l'opinion iranienne serait mieux disposée à envisager une solution patronnée par les Nations-Unies ». Ces propos semblent infirmer la présentation qui avait été faite du ministre par certains commentateurs occidentaux, comme d'un « jusqu'au-boutiste » alors que Bani Sadr aurait été, selon les mêmes commentateurs, un « modéré » plus prêt à une certaine « entente » avec les Etats-Unis, alors qu'il a seulement émis le souhait d'un règlement rapide de l'affaire de l'ambassade pour concentrer l'effort de la nation iranienne sur la mise en œuvre de réformes économiques qui suscitent notamment la désapprobation de certains milieux du Bazar, favorables, eux, au maintien de liens de dépendance traditionnels avec l'Occident.

Une fois de plus, les classifications hâtives de certains commentateurs occidentaux risquent d'être soumises à rude épreuve. En tout cas, l'idée de « résolution équilibrée » pourrait rencontrer un certain écho au sein du Conseil de sécurité.

EXTREME DROITE LIBANAISE ET RACISTES SUD-AFRICAINS SUR LES RANGS POUR ACCUEILLIR LE SHAH

Après le refus de Mexique d'accueillir le Shah, la destination finale de celui-ci est toujours incertaine, d'autant qu'elle dépend pour une part de l'évolution des rapports entre les USA et l'Iran. En tout cas, les amis du Shah — ce n'est pas une surprise — se sont fait connaître à nouveau. Outre Sadate, qui a renouvelé son offre d'hospitalité, marquant ainsi une attitude hostile non seulement à l'égard du peuple iranien mais aussi de tous les peuples de la région, notamment du peuple palestinien, dont le dictateur iranien était l'ennemi juré, d'autres se sont offerts. Le régime de Prétoria (Afrique du Sud), qui maintient dans l'oppression des millions d'Africains et dont les liens avec l'Etat sioniste sont connus, serait prêt à l'accueillir (comme il avait déjà accueilli le père, en 1944). Dernière offre en date : celle de Saad Haddad, le chef des milices chrétiennes conservatrices du Sud-Liban, armées de pied en cap par Israël et qui a offert de l'accueillir dans la bande de terre qu'il contrôle, à l'abri de l'artillerie sioniste. Les patriotes libanais et les Palestiniens sauraient sans doute lui réserver l'accueil qu'il mérite !

RFA

SPD : un congrès marqué par les prochaines échéances de l'OTAN

Le congrès du Parti social-démocrate ouest-allemand, le SPD, s'est ouvert lundi 3 décembre à Berlin-Ouest et doit durer jusqu'à vendredi. Deux questions devraient dominer les débats : celle de l'énergie nucléaire — le programme gouvernemental qui vise à la développer devant compter avec l'opposition massive qui n'a cessé de se manifester — et surtout celle du renforcement du dispositif de l'OTAN sur le sol européen.

Une partie importante du SPD serait, en effet, hostile à la mise en œuvre du plan de l'OTAN qui doit être adopté le 12 décembre prochain, et qui permettrait l'installation en Europe de nouveaux missiles nucléaires à moyenne portée, face aux missiles soviétiques

SS 20', de type semblable, déjà installés.

Consolider cette opposition, et faire ainsi pression sur les décisions du congrès SPD, ce projet n'était sans doute pas absent des préoccupations du Kremlin lorsque celui-ci a annoncé, à la veille de la réunion social-démocrate, que c'était dès ces jours-ci que l'URSS allait retirer de RDA, 20 000 soldats et 1 000 blindés. Pas absent non plus lorsque l'ambassade soviétique à Bonn a tenu à faire savoir publiquement pas plus tard que ce week-end, que le ministre Gromyko avait bel et bien mis en garde le chancelier Schmidt contre l'installation des missiles US à portée moyenne, en lui indiquant que celle-ci rendait « impossible toute négociation sur le désarmement ».

RHODESIE-ZIMBABWE

« Eviter que le conflit ne s'internationalise davantage »

déclare Robert Mugabe, dirigeant du Front patriotique.

La conférence de Londres sur la Rhodesie connaît de nouvelles difficultés à propos des modalités d'application d'un cessez-le-feu entre le Front patriotique du Zimbabwe et l'armée raciste rhodésienne, en raison des exigences inadmissibles de la Grande-Bretagne qui demande que les guérilleros soient regroupés dans des camps. Selon le Front patriotique, ce regroupement faciliterait les raids de représailles de l'armée raciste rhodésienne.

Au même moment, l'autre Etat raciste, l'Afrique du Sud, a reconnu publiquement que son armée était présente en Rhodesie « pour protéger ses intérêts », dit-elle. A propos de ces interventions de l'armée sud-africaine aux côtés de l'armée rhodésienne, le co-président du Front patriotique du Zimbabwe, Robert Mugabe, vient de déclarer notamment :

« Aujourd'hui des pilotes et des appareils sud-africains participent même aux raids contre les pays voisins (...)

Ce qui nous inquiète maintenant, c'est qu'elle (l'Afrique du Sud — NDLR) a menacé d'intervenir encore plus ouvertement si nous gagnions les élections ou s'il apparaissait évident que les troupes rhodésiennes allaient perdre la guerre. Nous ne voyons pas pourquoi l'Afrique du Sud interviendrait dans une lutte qui ne la concerne pas (...).

Dans ce cas, nous n'aurions pas d'autre choix que de faire appel à nos amis et à nos alliés. Comme j'ai déjà dit, il s'agit d'une lutte africaine. Aussi, je ne suis pas d'avis que des forces extra-africaines interviennent. Ceux qui sont en dehors de l'Afrique peuvent en tout cas nous aider en nous fournissant les instruments qui nous permettent de combattre. Je ne vois pas pourquoi des forces purement africaines ne seraient pas capables de s'opposer à une agression sud-africaine. (...) Notre position est d'éviter que le conflit ne s'internationalise davantage qu'il ne l'est déjà ».

La France, plaque tournante du trafic de l'uranium namibien

Dans son édition du 3 décembre, le journal Libération publie une enquête qui pourrait bien déboucher sur un nouveau scandale... si l'affaire n'est pas étouffée.

Selon les révélations qui sont faites, la France servirait de plaque tournante pour « acheminer, transformer, maquiller et redistribuer » l'uranium en provenance de Namibie. Pourquoi un tel camouflage de la part de la France, direz-vous ?

Tout simplement parce que depuis 1974, le commerce de l'uranium namibien a été déclaré illégal par l'Assemblée générale de l'ONU, qui demande également que l'Afrique du Sud mette fin à son occupation de la Namibie : « Nulle personne ou entité constituée ou non en société ne peut rechercher, prospector, explorer, prendre, extraire, exploiter, traiter, raffiner, utiliser, vendre, exporter ou distribuer une ressource naturelle quelconque, qu'elle soit d'origine animale ou minérale, située à l'intérieur des limites territoriales de la Namibie sans l'assentiment et l'autorisation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie ». En cas de violation de cette décision, des sanctions sont prévues, incluant des réparations à payer au futur gouvernement qui dirigera la Namibie indépendante.

Officiellement, le gouvernement français se déclare tout à fait d'accord avec de telles dispositions. Mais, d'après les révélations qui sont faites, il y a loin de la coupe aux lèvres... Une affaire à suivre.

IRAN

Référendum : participation inégale

LES résultats du référendum qui s'est déroulé dimanche et lundi en Iran sur le projet de Constitution, ne peuvent guère laisser de doutes quant au résultat final, qui donnera une très forte majorité de OUI. Ce qui est beaucoup moins net, c'est l'ampleur de la participation. Celle-ci pourrait avoir été relativement limitée, dans plusieurs régions. Non seulement parce que certaines formations politiques de gauche, dont les Fedayins du peuple, étaient partisans de l'abstention, mais, surtout parce que les minorités nationales semblent n'avoir pas voté. Ce serait notamment le cas en Azerbaïdjan où l'ayatollah Chariat Madari, connu pour ses

opinions libérales et pro-occidentales, et dont l'influence reste grande, avait réclamé l'annulation du référendum et du projet de Constitution, auquel il reproche notamment d'accorder les pleins pouvoirs à l'ayatollah Khomeiny. Ce serait aussi le cas au Kurdistan, où les réticences sont liées à l'insuffisante prise en compte des aspirations autonomistes dans le projet constitutionnel. Ce serait le cas aussi, dans le Balouchistan, et le Sistan, peuplés en majorité comme dans le Kurdistan, de musulmans sunnites, chez qui peut exister la crainte que la nouvelle Constitution ne leur accorde pas la pleine égalité des droits avec les musulmans de confession chiite.

ESPAGNE

Attentats fascistes et répression au pays-Basque

Ce sont des fascistes de l'organisation Fuerza Nueva qui ont attaqué, dimanche 2 décembre, des manifestations autonomistes, à Cordoue et à Séville. Dans cette ville, la journée de l'Andalousie avait regroupé 200 000 personnes. C'est la même organisation d'extrême-droite qui a attaqué des passants en Navarre, à Tafalla.

Des manifestations ont aussi eu lieu au Pays Basque pour protester contre les sévices infligés à des détenus basques dans les prisons. A noter que l'élargissement de six détenus basques malades et la mise sur pied d'une commission officielle d'enquête sur la torture demeurent les deux conditions posées par l'ETA politico-militaire à la libération de Javier Ruperez, député et responsable des

relations internationales de l'UCD — le parti au pouvoir — qu'ils ont pris en otage, il y a trois semaines. Plusieurs détenus pourraient être mis en liberté provisoire mais l'ETA politico-militaire dément toujours toute négociation avec le gouvernement.

Dans le même temps, une répression systématique s'est abattue ces derniers jours, au Pays Basque, sur des parlementaires à qui on reproche simplement le fait qu'ils ont, souvent, leurs opinions exprimées en faveur de l'ETA politico-militaire aussi bien que de l'ETA militaire. C'est dans ces conditions, par exemple, que deux députés de la coalition « Herri Batasuna », Telesforo Monzon et Francisco Letamendia, viennent de se voir retirer leur immunité parlementaire par les autorités espagnoles.

Quelques jours à peine ont passé, depuis le vote des députés rendant définitive la loi Veil, et déjà, plus personne n'en parle. La loi est reconduite, tout va très bien, merci. Vous avez manifesté, on vous a même montré, à la télé, on en a parlé à la une des journaux... Vous avez même eu droit, vous les femmes au foyer, à un reportage en direct de l'Assemblée, le premier jour des débats. Bien sûr, il y a eu une bonne demi-heure d'interruption de séance pendant laquelle vous avez du regarder un documentaire sur «la guerre des roses». Mais après, il y a eu Debré, Pelletier, Foyer, Mme Jacq (pour le PS)... Alors, puisque la loi est repassée, de façon définitive cette fois, il n'y a pas de quoi s'inquiéter...

Et pourtant...

Bien sûr, certains n'ont pas manqué de parler d'un progrès, parce qu'en cas de problème de délai, on vous accorde quelques jours en moins sur la semaine de réflexion ! Ou parce qu'un médecin qui refuserait de pratiquer une IVG serait tenu d'indiquer une autre solution. Des miettes, quand on se compare avec les revendications avancées lors des dernières manifestations : sur la clause de conscience, sur la fin des discriminations pour les mineures et les immigrées, sur la gratuité, sur les moyens d'ouvrir et de faire tourner des centres IVG satisfaisants, rien n'a été lâché. Rien. Aucun des amendements allant dans le sens d'une moins grande restriction n'a été retenu. Par

contre, le nouveau texte contient des menaces sur tout ce qui «déborde» la loi, d'une façon ou d'une autre avec le doublement des peines encourues...

INQUIETUDES

Alors, de toute évidence, il va falloir surveiller de près la suite des opérations : décrets d'application à paraître, début d'application de la nouvelle loi. Et là, parmi les militantes rencontrées, des inquiétudes se font jour.

— Ne va-t-on pas assister à une mise en avant d'associations du genre «SOS future mère», émanant de «Laissez-les-vivre», par exemple dans le dossier guide remis aux fem-

AVORTEMENT LA LOI EST PASSEE, SILENCE !

mes ? Le gouvernement, qui a beaucoup parlé de contraception, ne va-t-il pas saisir l'occasion pour étouffer des associations comme le Planning Familial, au niveau du financement ? Ne va-t-on pas assister dans certains centres IVG, autonomes à l'intérieur de structures hospitalières, à une reprise en mains par des médecins hostiles à l'avortement, comme c'est le cas à Tours avec le Pr Soutouc ? Contre qui vont s'exercer les poursuites ? Certainement pas contre l'ensemble des chefs de clinique où sont pratiquées des IVG «hors-la-loi», car c'est pour un certain nombre de médecins la source de revenus importants et «au noir», y compris pour des médecins qui refusent de pratiquer l'IVG dans l'hôpital public... Non, la répression sera très certainement dosée et étudiée, pas brutale et aveugle, pas dès le jour de la parution des décrets...

Ainsi donc, la vigilance s'impose. Cinq ans de loi Veil 1^{re} version ont prouvé que rien ne s'obtenait sans lutte, que la loi, cette loi là, était faite pour ne pas être appliquée. Cela ne peut qu'empirer, surtout si la mobilisation retombe.

MEFIANCE...

Démobiliser, c'est bien ce qu'espère faire le gouvernement. La loi de 1975 avait été votée sous la pression d'une action qui rendait de fait la loi de 1920 à peu près caduque. Le gouvernement espérait bien qu'avec la loi Veil, les choses en resteraient là, la mobilisation cesserait. C'est plus ou moins ce qui s'est passé, au début. La pratique des groupes s'arrête presque partout. Il faudra parfois très longtemps pour que la mobilisation se réorganise, en général pour imposer l'ouverture d'un centre IVG dans tel ou tel hôpital...

Assistera-t-on à un phénomène analogue ? Ce serait très dangereux, car bien des choses vont se jouer sur le terrain, comme durant les cinq dernières années. La manifestation du 24 novembre affirmait : «Ce n'est pas au gouvernement, ce n'est pas à l'Assemblée, c'est aux femmes de décider». Ce mot d'ordre, indiquait une méfiance profonde face à ce qui pourrait sortir de ces débats : la droite s'affrontant entre «partisans» et adversaires de la loi, la gauche étant là surtout pour permettre à la loi de passer, dans les termes choisis par le gouvernement. Le PS avait bien parlé de bloquer les débats si ses amendements ne passaient pas, mais ça, c'était il y a un mois. Personne à gauche n'a essayé de sortir de ce jeu truqué, chacun a fait semblant de croire à la «bataille des amendements». Jeu sans grand risque, il est vrai.

En manifestant par dizaines de milliers, c'est bien le refus de cette politique que nous avons montré. Jamais autant de monde, autant de femmes n'avaient manifesté pour exiger ce droit.

Preuve que cette exigence est devenue plus massive, qu'elle s'est largement répandue, même si c'est d'une façon sans doute assez floue, spontanée, assez peu organisée. Résister à une démobalisation possible après le vote de la loi, dépasser les «abandons» de certains partis, comme le PS, une fois la «bataille» législative menée, proposer des actions concrètes, sur les hôpitaux, sur les quartiers... c'est tous ces problèmes qui sont débattus actuellement, dans les groupes, les comités.

Monique CHÉRAN

INTERNATIONAL

Elections législatives au Portugal

LA POUSSÉE DE LA DROITE

Les résultats des élections législatives, qui se sont déroulées dimanche 2 décembre, marquent : premièrement une nette poussée de la droite ; deuxièmement, dans une moindre mesure, une poussée du PCP d'Alvaro Cunhal ; troisièmement, cela s'est fait au détriment du Parti socialiste de Mario Soares.

C'EST donc la droite qui formera le nouveau gouvernement. Ce nouveau Parlement est élu pour une durée de 8 mois en raison de la dissolution de la précédente assemblée en raison de la dissolution de la précédente assemblée (le 11 septembre) et des prochaines législatives qui doivent avoir lieu à l'automne 1980.

Le recul du PS est sensible dans l'ensemble du pays puisqu'il perd environ 3 % des voix. Il est rendu responsable de la crise économique, de la forte baisse

du pouvoir d'achat (10 % en 3 ans)...

Alors que la crise économique frappe lourdement les masses populaires au Portugal, le capital monopoliste fait aujourd'hui appel à des serviteurs plus traditionnels. Les libertés démocratiques, chèrement acquises, avec le grand mouvement populaire de 1974 qui mit fin au fascisme, pourraient être menacées.

Par ailleurs, l'arrivée de la droite au pouvoir peut susciter une crise institutionnelle. Des contradictions sont inévitables entre les différents pouvoirs : le pré-

sident de la République, le Conseil de la révolution, le Parlement et le gouvernement.

Le président de la République, le général Eanes, tout comme Madame Pintasilgo (chef du gouvernement démissionnaire), ne sont pas les représentants d'un parti politique déterminé. Mais ils partagent les craintes de la gauche vis-à-vis d'une orientation à droite plus caractérisée qui va se manifester.

Sa Carneiro, dirigeant du PSD, qui va sans doute être premier ministre, et les hommes qui vont for-

mer avec lui le nouveau gouvernement pourraient remettre en cause des mesures fixées auparavant. Par exemple, les nationalisations, la réforme agraire, bien qu'inscrites dans le cadre du capitalisme portugais, seraient visées.

Quant au PCP (allié au MDP qui était hier appelé le «PCP-bis»), lui, il est passé de 14,6 % à environ 19 % des voix. Il a progressé dans l'ensemble du pays. Ce qui est notable surtout, c'est sa percée dans le Nord qui est un fief traditionnel de la droite.

Quelques chiffres*

L'«Alliance démocratique» remporte 125 sièges (contre 82 en 1976) sur les 250 à pourvoir (au lieu de 263 en 1976), soit la majorité absolue. C'est la coalition de droite (soutenue d'ailleurs par l'extrême-droite), composée du Parti social-démocrate (PSD) — 42 sièges en 1976 — du «Centre démocratique et social» (CDS) — 40 sièges en 1976 — du «Parti populaire monarchiste» et des «Réformateurs» (Groupe fondé par des dissidents du PS).

— Le Parti socialiste a 73 sièges (contre 104 en 1976) ;

— L'«Alliance du peuple uni» (APU) a 47 sièges (contre 40 en 1976). C'est sous ce sigle que le PCP s'est présenté avec son appendice, le «Mouvement démocratique portugais» (MDP) qui n'avait pas présenté de candidat en 1976 mais avait appelé à voter «PCP».

(*) Note : Il manque les 4 sièges représentant les Portugais résidant à l'étranger. 5 autres vont à des formations de moindre influence. Ainsi, l'UDP (extrême-gauche) conserve son siège.

Communiqué

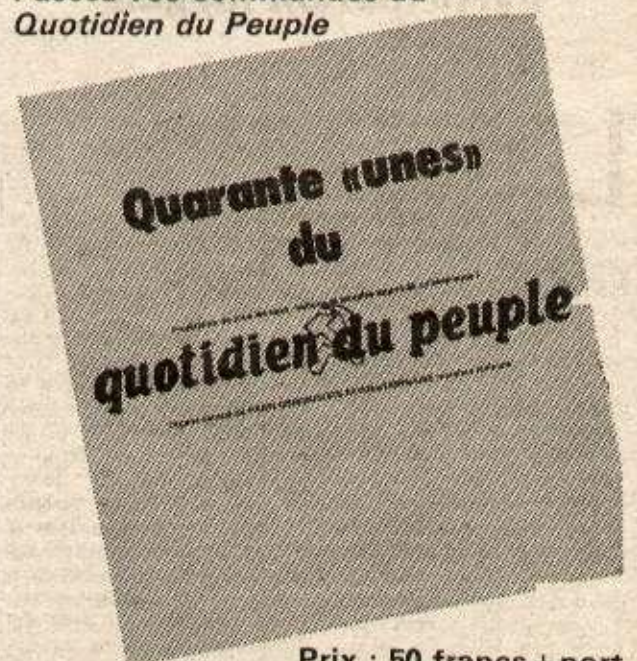
Alors que les menaces d'expulsion contre le maire de Naplouse Bassam Chaka, et les confiscations de nouvelles terres dans les territoires palestiniens occupés illustrant la nature de «l'autonomie» dont se gargarisent Begin et ses alliés, la campagne pour les droits de l'homme en Israël regroupant l'Association Médicale Franco-Palestinienne, le Collectif national pour la Palestine, le Collectif d'information sur les prisonniers palestiniens en Israël, l'Association de Solidarité franco-arabe, la Conférence mondiale des Chrétiens pour la Palestine et The International Committee for Palestinian human rights, organisent une

Conférence-débat avec maître Lea Tsemel, avocate à Jérusalem, sur le sujet :

— les violations des droits de l'homme en Israël et dans les territoires occupés, mardi 4 décembre à 20 h. 30, à la Mutualité, salle G, 1^{er} étage.

Dans notre prochaine édition :
**UN DOSSIER SUR L'ISLAM
ET SON ROLE SOCIAL EN IRAN**

Passez vos commandes au
Quotidien du Peuple



Prix : 50 francs + port

**téléphonez
au
quotidien
636 73 76**



A LA SNECMA, LA LUTTE CONTRE LE PRESENTEISME EST A UN TOURNANT

A Corbeil, lundi 3 au matin, 1 632 travailleurs ont voté à nouveau, 860 sont pour l'occupation de 24 heures reconductible, 729 pour d'autres formes d'actions. Les non-grévistes sont à nouveau entrés à l'usine, l'intersyndicale CGT - CFDT - CFTC étant toujours favorable au respect de «la liberté du travail»... Mais une nouvelle Assemblée a décidé l'après-midi d'occuper totalement l'usine. Des piquets de grève se sont mis en place lundi soir.

La question de la démocratie ouvrière semble maintenant être tranchée dans le bon sens, puis-

qu'on n'a pas demandé l'avis des non-grévistes sur l'occupation. La question du Comité de grève est posée de plus en plus chez les grévistes, mais pour le moment, l'intersyndicale craint que ce Comité soit anti-syndical, alors qu'au contraire, pour les non-syndiqués combattifs, leur participation à la direction démocratique par un Comité de grève est un premier pas vers la syndicalisation.

A Gennevilliers, les piquets étaient mis en place dimanche soir avec l'équipe de nuit. Lundi matin, à 7 h 45 une partie de l'encadrement a rassemblé les

non-grévistes, s'est fait refouler une première fois par un piquet de grève, mais est passée en force à une deuxième porte où le piquet n'a pas pu résister aux coups.

Environ 600 grévistes ont donc continué la grève de 24 heures.

A Villaroche, lundi, un débrayage d'une heure par roulement de trois groupes a eu lieu, mais les grévistes attendent maintenant une action plus efficace.

Correspondant
SNECMA

Discussion sur la Sécurité sociale à l'Assemblée

ATTAQUES DIRECTES CONTRE LA SANTE DES TRAVAILLEURS

Ce mardi matin s'ouvrait à l'Assemblée nationale la discussion sur «le redressement financier» de la Sécurité sociale. Le ministre de la Santé, Jacques Barrot, y présentait son rapport, assorti de divers projets de loi. Cela donnera lieu à un débat sur la «nouvelle» politique de santé, revue et corrigée par Barrot : économies sur la santé, restrictions des soins hospitaliers, renforcement du fléage des arrêts-maladie... Mais l'essentiel des «réformes» ne sera discuté qu'à la session de printemps du Parlement, notamment la proposition de loi Berger (RPR).

Pour l'heure, les différents projets de loi déposés «complètent» les mesures déjà annoncées par

Barrot le 25 juillet dernier. Rappelons-les.

Le premier projet institue une participation à la charge des pharmaciens et des entreprises exploitant des produits pharmaceutiques remboursables.

Le second projet de loi concerne également les pharmaciens : ils devront s'engager à faire bénéficier la caisse nationale d'Assurance-Maladie d'une remise sur les prix des médicaments.

Le troisième projet de loi s'attaque aux travailleurs : c'est le renforcement du contrôle médical de la Sécurité sociale. Il est prévu de donner aux médecins conseils de la Sécurité sociale la possibilité de s'occuper de tous les dossiers, de traquer les «abus».

Enfin, sera discuté également le projet concer-

nant l'instauration d'une cotisation à la charge des travailleurs retraités (voir notre édition d'hier).

Un maître-mot de Barrot, c'est «mettre fin aux abus». «Abus» en matière d'arrêts-maladie, délivrés trop fréquemment selon lui par les médecins, «abus» des travailleurs qui ne se rendent pas compte que se faire soigner coûte cher, «abus» des travailleurs qui se font hospitaliser pour un «rien», et ainsi accélèrent le trop fameux «déficit» de la Sécurité sociale... Mais en l'occurrence, le seul abus, et celui-ci intolérable, c'est qu'on s'attaque ainsi directement aux travailleurs et à leur santé, déjà bien malmenée par le travail usant, les conditions de vie et de travail dégradées...

Suspension temporaire de la «grève du décollage»

Les contrôleurs aériens réunis lundi soir en Assemblée Générale à Athis-Mons, Bordeaux et Aix-en-Provence ont décidé de suspendre leur mouvement de «grève du décollage» jusqu'à jeudi soir. De nouvelles assemblées se réuniront alors dans les différents centres de contrôle pour envisager la suite à donner à leur mouvement.

La suspension, temporaire, de leur lutte est ainsi expliquée par l'intersyndicale : «Un court délai est donné au gouvernement pour négocier». Le ministre des Transports, Joël Le Theule avait déclaré en fin de semaine dernière qu'il laissait «la porte ouverte» aux négociations. Les contrôleurs aériens, dans leur cinquième semaine de grève, vont donc prendre au mot le ministre.

Mais après les menaces extrêmement sévères prononcées par Roger Machenaud, le directeur de l'Aviation Civile (sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation), celui-ci a récidivé lundi : de nouvelles sanctions ont été prononcées et cette fois-ci contre des ingénieurs d'exploitation d'Athis-Mons. Un travailleur aérien sur quatre est d'ailleurs sanctionné dans ce centre.

La balle est donc dans le camp du gouvernement. De leur côté, les contrôleurs aériens sont bien décidés à faire aboutir, malgré les sanctions et les menaces, leurs revendications.

Un appel de Sihanouk pour la formation d'une armée nationale

C'est à Nogent-sur-Marne, dans la banlieue parisienne, que Norodom Sihanouk a lancé, dimanche, un appel pour la formation d'une «armée nationale». Devant plus de 2000 Cambodgiens exilés en Europe, avec des représentants des khmers nationalistes en France, en Belgique, en Allemagne, ainsi que de l'AGKE (association générale des étudiants khmers, dirigée par Son San, ancien Premier ministre du prince), Sihanouk s'est déclaré favorable, pour mener la lutte, à une confédération, plutôt qu'un front uni, «parce

qu'elle respecte la personnalité de chacune de ses composantes». Soulignant pourquoi il avait renoncé à la formation immédiate d'un gouvernement en exil, il a indiqué : «Personne n'est prêt à reconnaître un tel gouvernement tant qu'il n'est pas représenté dans les maquis». Concernant la constitution d'une armée, Sihanouk a précisé : «Il est insensé de croire que nous pourrions vaincre la puissante armée vietnamienne. Mais, nous pouvons la gêner dans son entreprise colonialiste. Notre confédération n'aurait aucune crédibilité si elle ne

disposait pas d'une armée. Notre peuple est désespéré et se laisse mourir parce qu'il n'a d'autre choix que le choléra Heng Semrin (le régime pro-vietnamien - NDLR) ou la peste Pol Pot (...). Ne pas mettre sur pied une armée nationale reviendrait à admettre l'assassinat du peuple par les Vietnamiens et par les Khmers rouges».

Evoquant son transport à l'intérieur du Cambodge, Norodom Sihanouk a estimé que le Vietnam devrait abandonner son protectorat le jour où il se retrouvera face à «un gouvernement d'union nationale».

Indre et Loire :

Non à la répression syndicale dans l'enfance inadaptée

A Luynes (Indre-et-Loire), la répression anti-syndicale dans le secteur de l'enfance inadaptée se poursuit.

Ainsi, l'AMIPI refuse de reconnaître J.-P. Martin comme délégué syndical au centre de Luynes. Contrairement à la convention collective 66, la directrice de l'établissement veut détruire la fonction

des délégués du personnel (CFDT) en employant des méthodes scandaleuses. Une pétition est lancée contre les délégués du personnel pour stopper leur action. Carballo, délégué titulaire, est accusé d'avoir cassé le bras à un enfant, J.-P. Martin, délégué suppléant, est accusé lui, d'avoir brutalisé des enfants (coups de pied, baffes).

Ces accusations ne sont basées sur aucune preuve, si ce n'est les dires des enfants menacés de rester à l'internat s'ils ne «disaient pas la vérité». De plus, ces faits, ressortis aujourd'hui, remontent à trois mois pour Carballo et à deux mois pour Martin. Ce dernier est menacé de licenciement. Ce licenciement a été voté par le conseil de maison (à l'exclusion des délégués du personnel). Ces accusations diffamatoires ne visent que le renvoi des personnels qui défendent leurs droits et leurs intérêts contre les pratiques d'une direction et d'un C.A. anti-syndical qui s'oppose aux intérêts des travailleurs. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des économies, et de la rentabilisation de ce secteur. Le patronat de l'enfance inadaptée s'en prend aux droits syndicaux pour revenir sur les acquis des travailleurs et sur les conventions collectives.

Le syndicat CFDT fait circuler une pétition contre la répression antisyndicale à l'AMIPI de Luynes.

Decazeville :

RAS-LE-BOL AUX A.F.D.

Les A.F.D. (Aciéries et fonderies de Decazeville) sont une des trois sociétés qui régissent actuellement les ex-AUMD. Elles emploient 200 personnes. Le personnel des A.F.D. est en grève depuis le 15 novembre, suite à une situation qui se dégrade de jour en jour. Cette situation n'est d'ailleurs pas nouvelle.

En mars 1979, une lettre d'avertissement est envoyée à tout le personnel. Quelques temps après, une nouvelle lettre est envoyée aux seuls représentants du personnel. Puis, il y a 15 mises à pied, dont trois délégués. Ces mises à pied vont de un à trois jours. Le motif invoqué par la direction est séquestration. En fait, c'était tout le personnel qui était entré dans les bureaux.

Tout cela se passait en mars-avril 1979. A ce moment-là les problèmes avaient été réglés par un accord de «paix sociale» entre les délégués et la direction. La direction a laissé passer l'été, puis à la rentrée, elle attaque à nouveau.

Ce sont 14 lettres d'avertissement, des brimades, des propos racistes («sale arabe» ou «si t'es pas content, rentre chez toi»), des menaces, des promesses «d'œil au beurre noir». Les délégués sont changés de poste, mis à des postes ne correspondant pas à leur qualification.

En octobre, la direction annonce un plan de restructuration. Rien de bon pour les travailleurs qui se rappellent les 300 licenciements lors de la restructuration des A.U.M.D. (100 licenciements «en règle» et 200 déguisés par

exemple par une «prime de démission»).

La direction était prévenue, les travailleurs en avaient assez d'une situation pareille. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est la mise à pied d'un travailleur, sous prétexte que sa production était trop faible !

Le personnel s'est alors mis en grève : «Nous en avons ras-le-bol», déclarent unanimement les travailleurs, nous ne faisons pas grève pour le plaisir, mais pour obtenir un changement radical d'attitude».

La grève est suivie par la grande majorité des travailleurs. Seuls les cadres, la maîtrise et cinq ou six personnes rentrent dans l'usine.

Voici les revendications des travailleurs : arrêt des lettres d'avertissement et des mises à pied sans motif valable, arrêt des brimades verbales et menaces envers le personnel. Le niveau de production étant atteint en ébouillage, la direction doit tout faire pour qu'il en soit de même à la fonderie. Toutes les mesures doivent être prises pour qu'il n'y ait aucun licenciement dans le plan de restructuration. Il y a aussi le rattrapage des salaires (perte du pouvoir d'achat de 5 % et plus).

Toutes les négociations se sont heurtées à un mur de la part de la direction. Après l'assemblée générale du 26 novembre, la lutte continue... tant que la direction bloque les négociations.

Correspondant HR
DECAZEVILLE

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942